

FÉNELON

(1651-1715)

PAR ALFONSE DE LAMARTINE.

PARIS — LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie — 1853

Cette biographie de Fénelon est extraite du *Civilisateur*.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

De tous les hommes modernes, celui qui ressemble le plus à un sage de l'antiquité, c'est Fénelon. Il est beau de visage comme un de ces jeunes disciples du Christ, que le pinceau de Raphaël nous représente dans saint Jean endormi sur le sein de son divin maître. Il converse, en se promenant dans les jardins de Versailles, comme Platon dans les jardins d'Académus. Il tient une lyre, comme Homère ; il chante, comme un rhapsode, des fables sacrées du monde ancien. Il habite la demeure d'un grand roi qui rappelle Cyrus ou Sésostris ; il donne des leçons de sagesse, d'héroïsme, du culte divin, aux petits-fils de ce roi ; il vit, revêtu de la robe du sacerdoce, entre le vestibule du temple et le vestibule du palais ; il passe de la cour à l'autel, de la solitude au commerce d'esprit avec les politiques, les lettrés, les courtisans, les favorites du maître de l'empire ; il est législateur aussi bien que poète, homme d'État autant que pontife. Il veut introduire la charité et l'égalité chrétienne dans le gouvernement ; il veut, comme dans l'antique Égypte, que la loi religieuse et la loi civile ne se contredisent pas dans la politique de l'empire. Il médite, dans l'antichambre du pouvoir absolu, les institutions de la liberté. Il entrevoit, du haut de sa piété sublime, des perfections et même des chimères de sociétés politiques, qui sont le germe et quelquefois le piège des philosophes législateurs pères de la révolution française. Ses larmes sur le sort des peuples et ses leçons à l'héritier du trône inquiétaient le maître du trône ; il craint que l'esprit de la royauté ne soit corrompu dans son héritier par quelque excès de vertu qui jette l'empire dans les utopies, ces précipices de la bonne intention ; il le relègue à distance de son gouvernement. Le philosophe se retire en pleurant sur le sort du peuple et des princes. Il se réfugie en Dieu ; il donne les leçons et les exemples de cette vertu plus difficile aux hommes de génie qu'aux autres hommes, l'humilité. N'ayant pas pu améliorer l'empire, il améliore et il sanctifie en lui l'homme et le chrétien ; il meurt de langueur et de sainte tristesse dans l'obscurité. Ses œuvres et ses vertus se répandent et se multiplient après lui, de sa tombe, comme la liqueur d'un vase enfoui et brisé sous les pieds de ses profanateurs, et son nom devient le nom de toute poésie, de toute politique et de toute piété pendant deux siècles.

Tel est Fénelon. Encore une fois, ne dirait-on pas d'un Pythagore ou d'un Platon de la France ? Nous allons retracer cette vie, une des plus belles des temps où nous sommes.

II.

Fénelon était né d'une famille noble et militaire du Périgord, vivant tantôt dans les camps, tantôt dans le fond de cette province, parmi le peuple des campagnes, et non encore corrompue par l'air des cours. Son père, Pons de Salignac, comte de Fénelon, retiré du service, avait eu plusieurs enfants d'un premier mariage avec Isabelle d'Esparbès. Veuf et déjà avancé en âge, il avait épousé Louise de Saint-Abre, fille d'une noble maison de la même province. Les enfants du premier lit s'affligèrent et murmurèrent de ce second mariage de leur père. Ils craignaient que les enfants qui en surviendraient ne réduisissent jusqu'à

l'exiguïté la part de l'héritage paternel qui reviendrait à chacun d'eux, et ne fissent ainsi déchoir la famille de son rang dans le pays. Un oncle de cette jeune famille, Antoine de Fénelon, informé de ces murmures, écrivit à ses neveux pour leur reprocher leurs plaintes.

Sachez, leur dit-il dans cette lettre, retrouvée dans les archives de la maison, sachez déférer avec confiance et respect aux désirs de votre père : la Providence a ses vues secrètes qu'il n'est pas donné aux familles de percer. Souvent l'illustration et la fortune des maisons viennent des choses qui semblent le plus contraires à nos courtes sagesses. On eût dit que cet oncle, doué du don des présages, entrevoyait de loin, dans l'enfant qui devait naître, l'éternel honneur de son nom.

Peu de temps après naquit de ce mariage François de Fénelon, archevêque de Cambrai. Fils d'un vieillard et d'une jeune épouse, il reçut de la nature la maturité de l'un et les grâces de l'autre. Cultivé dans la maison paternelle, comme un fruit tardif et délicat, il y fut élevé jusqu'à l'âge de douze ans par cette raison de père et cette tendresse de mère qui se retrouvèrent tout entiers plus tard dans son âme, dans son caractère et. dans ses œuvres.

La littérature sacrée et la littérature grecque et latine furent, sous un précepteur domestique, les premiers aliments de son imagination. Son intelligence et son cœur, modelés dès son berceau sur ces modèles classiques du bon et du beau dans l'antiquité, en prenaient naturellement l'esprit et les formes. On peut dire que l'enfant était né en France au XVIIe siècle, mais que son génie était né à Athènes, au siècle de Périclès. L'université de Cahors acheva son éducation. Le bruit de ses heureuses dispositions franchit les limites de cette école de sa province, et parvint jusqu'à son oncle, Antoine de Fénelon, le même qui avait si bien auguré de lui avant sa naissance. Cet oncle, parvenu aux premiers grades de l'armée, appela son neveu auprès de lui à Paris. On destinait l'enfant à l'Église, comme un fardeau de famille dont on se déchargeait alors sur le sacerdoce. On lui fit poursuivre ses études philosophiques et théologiques, plus fortes dans les hautes écoles de Paris. Son génie, naturel, facile et précoce, y éclata comme il avait éclaté à Cahors, mais de plus haut, et ses succès ainsi que ses grâces lui attachèrent de plus illustres amis. Cette gloire anticipée et cette faveur générale qui entouraient le jeune Fénelon firent craindre quelque enivrement du monde au vieil oncle son tuteur ; il se hâta de soustraire son neveu aux séductions de l'amitié et de l'admiration en le jetant dans le séminaire de Saint-Sulpice, pour l'attacher au sacerdoce par des vœux.

Pendant que Fénelon y poursuivait ses études en' leur imprimant une direction moins profane, l'oncle, qui voulait donner lui-même à son propre fils les premières leçons de la guerre, le conduisit au siège de Candie, contre les Turcs. Ce fils unique, frappé, dès les premiers assauts, d'un boulet, y périt dans les bras de son père. Le vieux guerrier revint en rapportant le corps de son enfant à Paris. Il ne lui restait qu'une fille ; il la donna en mariage au marquis de Montmorency-Laval, de l'illustre maison de ce nom. La perte de son fils unique l'attacha davantage à son neveu. Vertueux et pieux lui-même, il s'étudia à ne faire des honneurs ecclésiastiques, pour le jeune néophyte, que le prix de la piété et de la vertu.

L'ardente imagination du lévite devait naturellement le porter à l'héroïsme de sa profession. Il forma la résolution de passer les mers, de s'enrôler parmi les missionnaires qui allaient convertir le Canada au christianisme, et de se consacrer, comme les premiers apôtres de l'Évangile, à la poursuite des aines

parmi les idolâtres, dans les forêts du nouveau monde. L'image de ces Thébaidés modernes l'attirait par ses ressemblances avec les austérités et les apostolats antiques. Sa belle imagination devait avoir, dès sa jeunesse et pendant toute sa vie, sa part dans ses rêves et même dans sa vertu. Ainsi celui qui était destiné à civiliser des cours et à élever des rois n'aspirait qu'à civiliser des sauvages dans la solitude du désert. Le directeur du séminaire de Saint-Sulpice, homme sage et prudent, avertit ce M. Antoine de Fénelon de la résolution de son élève. L'oncle gourmanda tendrement son neveu sur une fausse vocation qui éteindrait, dans les forêts de l'Amérique, un flambeau allumé par Dieu pour éclairer un grand siècle. Fénelon résista ; sa famille persista. On l'envoya chez un autre de ses oncles, évêque à Sarlat, qui lui défendit, au nom du ciel, de poursuivre ce dessein téméraire, et qui le fit rentrer au séminaire de Saint-Sulpice pour y consommer son sacrifice et pour y revêtir le caractère sacerdotal. Le jeune homme obéit, devint prêtre, resta à Paris, et fut employé, pendant trois ans, à expliquer les mystères aux enfants du peuple, les jours de fêtes et les dimanches, dans la sacristie de l'église de Saint-Sulpice. L'évêque de Sarlat, son oncle, l'appela de ces humbles fonctions dans son diocèse, pour le faire nommer représentant du clergé de la province à l'assemblée générale du clergé. La jeunesse de Fénelon fit échouer l'ambition de son oncle : un autre ecclésiastique de haute naissance obtint les suffrages. Fénelon reprit à Sarlat sa passion d'apostolat lointain et poétique pour la conversion. des peuples. *Je médite, écrit-il alors, un grand voyage. La Grèce s'ouvre devant mes pas ; l'islamisme recule ; le Péloponnèse redevient libre ; l'Église de Corinthe refléurit, la voix de l'apôtre s'y fait encore entendre. Je me vois transporté dans ces belles contrées et parmi ces ruines sacrées pour y recueillir, avec les plus curieux monuments, l'esprit même de l'antiquité. Je visite cet Aréopage où saint Paul annonça aux sages du monde le Dieu inconnu ; mais le profane vient après le sacré, et je ne dédaigne pas de descendre au Pirée, où Socrate fit le plan de sa république. Je ne t'oublierai pas, ô île consacrée par les visions du disciple bien-aimé ! Heureuse Pathmos ! j'irai baiser ta terre sur les pas de saint Jean, et je croirai, comme lui, voir les cieus ouverts ! Je vois déjà le schisme qui tombe, l'Orient et l'Occident qui se réunissent, et l'Asie qui voit renaître le jour, après une si longue nuit !*

Cette lettre écrite à Bossuet, jeune aussi alors, son ami à ce commencement de la vie, son antagoniste à la fin, ne fut qu'une confidence sans réalisation. L'évêque de Sarlat, qui avait consenti par lassitude, inclina l'esprit de son neveu d'un autre côté par des sollicitations indirectes. Fénelon, rappelé à Paris par l'archevêque, M. de Harlay, fut nommé, malgré sa jeunesse, supérieur des nouvelles converties au catholicisme, dont les persécutions de Louis XIV avaient multiplié le nombre à Paris. Il n'avait que vingt-sept ans. La sévérité de ses mœurs, l'ardeur de sa foi, la splendeur de sa parole, le sens droit et mûr de son esprit, suppléaient déjà en lui l'autorité de l'âge. Logé dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, chez son oncle, le marquis Antoine de Fénelon, qui s'y était retiré à l'ombre du cloître ; dirigé par l'expérience du supérieur de Saint-Sulpice, M. Tronson ; encouragé par Bossuet, son émule et son ami ; vivant dans la société austère du duc de Beauvilliers et des familiers les plus rigides de Louis XIV ; recherché par l'archevêque de Paris, M. de Harlay, qui voyait dans ce jeune prêtre un ornement de son diocèse, Fénelon gouverna cet ordre de femmes de son administration et de sa parole avec une sagesse prématurée. Il pouvait aspirer, sous les auspices de M. de Harlay, aux plus hautes et aux plus soudaines dignités de l'Église ; il leur préféra J'amitié, stérile alors, de Bossuet, évêque de Meaux, la plus haute science et la plus haute éloquence de l'Église. Il se fit le

disciple de Bossuet, au lieu de se faire le favori de M. de Harlay, renonçant à la faveur pour s'attacher à la gloire. M. de Harlay, jaloux de Bossuet, ressentit cette négligence du jeune prêtre. **Monsieur l'abbé**, lui dit-il un jour, en se plaignant de son peu d'empressement à lui complaire, **vous voulez être oublié, vous le serez !**

Il fut oublié, en effet, dans la distribution des faveurs de l'Église. Son oncle, l'évêque de Sarlat, fut obligé, pour soutenir son neveu à Paris, de lui résigner le petit prieuré de Carénac, dépendant de son évêché. Ce revenu de trois mille francs, suffisant à peine aux nécessités d'une vie ascétique, fut la seule fortune de Fénelon jusqu'à l'âge de quarante-deux ans. Il passa quelques semaines dans ce prieuré champêtre ; il distribua aux indigents de la contrée tout ce qu'il put retrancher de ce modique revenu à ses besoins les plus restreints. Il y composa des vers où le sentiment de la solitude qui porte à Dieu se mêle au sentiment de Dieu qui remplit la solitude. Comme la plupart des grands esprits de tous les siècles, Solon, César, Cicéron, Montesquieu, J. J. Rousseau, Chateaubriand, il commença par chanter avant de penser. La musique des vers précède, dans l'homme, l'éloquence, parce que l'émotion de l'âme précède en lui la vigueur du raisonnement. Les vers de Fénelon avaient la mollesse et la grâce de la jeunesse ; ils n'avaient pas la virilité de l'âme véritablement poétique, qui surmonte du premier coup les difficultés du rythme, et qui crée du même jet le sentiment, le mot et le vers. Il le sentit lui-même ; il laissa, après quelques essais, les vers à Racine, ce Virgile français ; il se résigna à la prose, instrument moins laborieux, moins parfait, mais plus complaisant de la pensée, et il ne cessa pas d'être le plus poétique génie de son temps.

III.

Il reprit et poursuivit pendant dix ans, à Paris, la direction de l'établissement qui lui était confié, mûrissant dans l'ombre un talent et une vertu qui devaient éclater bientôt. Il s'exerçait à parler et à écrire sur des choses saintes. Il composait, pour la duchesse de Beauvilliers, mère d'une jeune et nombreuse famille, un traité de l'éducation des filles. Ce livre, bien supérieur à l'*Émile* de J. J. Rousseau, n'est point l'utopie, mais la pratique raisonnée d'une éducation domestique pour l'époque où Fénelon écrivait. On y sent le tact parfait d'un homme qui n'écrit pas pour être lu, mais pour profiter aux familles. Il entremêlait à ces travaux et à ces devoirs de sa profession des correspondances intimes pleines d'onction sainte et d'enjouement chaste avec ses amis. Il en avait déjà un grand nombre ; le plus cher et le plus assidu de tous était le jeune abbé de Langeron, digne d'avoir associé sa mémoire à celle de Fénelon. Bossuet était pour lui plus qu'un ami, c'était un maître, mais un maître chéri autant qu'admiré. Ce grand homme, alors dans toute sa force et dans toute son autorité, qui croissaient avec ses années, possédait nom loin de Paris, à Germigny, une maison de campagne, délassément et délices de ses travaux.

Fénelon, l'abbé Fleury, l'abbé Langeron, l'élite de l'Église et de la littérature sacrée, suivaient Bossuet dans cette retraite ; ils partageaient ses loisirs sévères ; ils recevaient les confidences de ses sermons, de ses oraisons funèbres, de ses traités de polémique ; ils lui soumettaient leurs essais ; ils s'enrichissaient de ses entretiens familiers, dans lesquels cet homme de premier mouvement était plus sublime encore que dans sa chaire, parce qu'il était plus naturel. Une telle société d'intelligences mûrissait les pensées, agrandissait les vues, polissait le

style, cimentait les cœurs. Germigny était un Tibur français, de génie, de philosophie et de sainteté, supérieur par les hommes et par les choses au Tibur de Rome. Ce furent les plus heureuses années de Fénelon ; il jouissait de ses amis et de lui-même. Son éclat, renfermé dans cette retraite, ne lui attirait encore ni la renommée ni l'envie du monde. Il avait placé sa gloire dans la gloire de Bossuet, son ambition dans l'amitié de ces hommes supérieurs. Son propre génie lui était d'autant plus doux qu'il était encore une confiance. Il était loin de soupçonner que les foudres sortiraient bientôt pour lui de ce cénacle où il ne respirait que la paix, la modestie et le bonheur.

IV.

Les guerres de religion étaient à peine amorties en France. La révocation de l'édit de Nantes venait de frapper la liberté de conscience en rompant le traité de paix entre les religions, promulgué par Henri IV. Trois cent mille familles étaient expulsées, dépouillées, privées de leurs enfants ; des milliers d'autres familles dans les provinces protestantes étaient contraintes, moitié par la persuasion commandée, moitié par la violence imposée, à désavouer la religion de leurs pères et à professer la religion du roi. Bossuet approuvait ces croisades intérieures contre la Réforme. Le but légitimait à ses yeux et sanctifiait même les moyens. Des missionnaires, appuyés de troupes et de geôliers, parcouraient les provinces, imposant la foi, convertissant les faibles, fortifiant les douteux, sévissant contre les obstinés. Les parties du royaume où le protestantisme avait laissé le plus de racines n'étaient qu'un vaste champ de bataille après la victoire, où des commissions ecclésiastiques ambulantes, armées à la fois de la parole et du glaive, ramenaient tout par le zèle, par la séduction ou par la terreur à l'unité de la foi. C'était l'œuvre que Louis XIV vieilli et fanatisé de lui-même s'était imposée pour s'assurer le ciel en offrant à l'Église une immense dépouille d'âmes contraintes ou persuadées par son autorité. Bossuet était le ministre intime de cet empire absolu sur les consciences. Réunissant en lui le double caractère de prêtre controversiste et d'homme d'État, il servait avec l'ardeur de son caractère et de sa foi l'Église par le roi, le roi par l'Église. Son ambition élevée, qu'il se dissimulait à lui-même sous la sainteté du zèle, lui faisait tenir une balance égale entre les exigences de la cour de Rome et l'orgueil de Louis XIV. Ménageant habilement la faveur alternative des deux puissances qui se servaient en se redoutant, il conquérait par la main du roi la France protestante au catholicisme, mais il revendiquait pour le roi, dans ce catholicisme français, des attributions temporelles et des libertés voisines de la révolte et qui touchaient au schisme. Serviteur ardent mais superbe, Bossuet s'imposait ainsi à Rome par ses services à l'Église, à Versailles par son ascendant à Rome, au monde par la sublimité de son génie. Sans avoir le titre, il avait l'omnipotence de patriarche en France. La cour le craignait et le vénérait. Mme de Maintenon, sans satisfaire l'ambition de Bossuet, qui aspirait à l'archevêché de Paris et au cardinalat, mais qui, du haut de cette position, serait devenu trop absolu et peut-être indocile, ménageait en lui l'oracle de l'Église et le conseil de conscience du roi. Bien qu'elle eût été arrachée elle-même de son berceau par la persécution à la foi réformée de sa famille, elle trempait dans cette persécution de toute son influence sur l'esprit de Louis XIV. L'autorité de Dieu et l'autorité du roi, confondues dans un seul et même pouvoir, lui paraissaient, ainsi qu'à la cour, sanctifier toutes les rigueurs de cette conversion en masse. Une persécution, dont deux siècles n'ont pu

effacer l'effroi dans la mémoire de ces provinces, consternait une partie du Languedoc et le Vivarais. L'excès des sévices criait vengeance. Ce cri des victimes commençait à importuner la cour ; on voulait l'apaiser, non par des libertés rendues à la conscience des peuples, mais par des ministres plus insinuants et plus humains.

Bossuet jeta les yeux sur Fénelon. Nul homme n'était plus propre à relever des âmes abattues sous la crainte, à faire paraître léger et volontaire le joug imposé, à porter pour ainsi dire l'amnistie des consciences dans les provinces où la persécution et la prédication s'étaient jusque-là décréditées l'une par l'autre. Fénelon, présenté pour la première fois par Bossuet à Louis XIV, ne demanda pour toute grâce au roi que de désarmer la religion de toute force coercitive, de laisser respirer les protestants de la terreur qui glaçait les âmes, d'éloigner les troupes des provinces qu'il allait visiter, et de laisser la parole, la charité et la grâce opérer seules sur les convictions qu'il voulait éclairer, et non dompter. Louis XIV, qui touchait au but, ne disputa pas sur les moyens. Il fut charmé de l'extérieur, de la modestie, de l'éloquence naturelle du jeune prêtre ; il lui confia les missions du Poitou. Fénelon s'adjoignit pour cette œuvre ses amis l'abbé de Langeron et l'abbé Fleury, animés de son propre esprit. Sa présence, sa mansuétude, sa prédication dans ces contrées, pacifièrent les esprits. Il obtint des abjurations libres. Il ne trompa ni le roi ni Bossuet sur la sincérité des abjurations contraintes, qui avaient, avant lui, imposé une foi politique à ces provinces. Il revendiqua avec courage les droits et la dignité des convictions, dans sa correspondance avec la cour. Accusé, par les agents de la persécution, d'une indulgence qui laissait couvrir la liberté des croyances sous ses pas. **Si l'on veut, écrivit-il à Bossuet, leur faire abjurer le christianisme et leur faire adopter le Coran, il n'y a qu'à leur renvoyer les dragons.** Un tel langage, tenu à Bossuet lui-même par un jeune ministre du clergé qui aspirait aux dignités de son ordre, devançait de deux siècles son temps.

Continuez à faire venir des blés, écrit-il ailleurs aux ministres du roi ; c'est la controverse la plus persuasive pour eux.... Les peuples ne se gagnent que par la parole.... Il faut leur faire trouver autant de douceurs à rester dans le royaume que de périls à en sortir. Cependant on retrouve avec douleur, dans d'autres lettres de Fénelon à Bossuet sur ces abjurations, quelques traces de timides concessions au zèle impitoyable de ce pontife, et quelques complaisances pour la réduction des peuples à Dieu par l'autorité du prince. Nul homme n'échappe complètement aux idées dominantes, surtout quand cet homme est enrôlé dans un des corps qui entraînent ceux qui leur appartiennent dans les opinions ou dans les passions d'une époque.

V.

A son retour du Poitou, Fénelon fut désigné au roi par le duc de Beauvilliers et par Mme de Maintenon pour précepteur du duc de Bourgogne, son petit-fils. Le duc de Beauvilliers était gouverneur du jeune prince héritier du trône. Ce choix honorait le gouverneur, Mme de Maintenon et le roi. Fénelon semblait avoir été prédestiné par la nature à ces fonctions : son âme était royale, il n'avait qu'à la faire passer par les leçons dans l'enfant destiné au trône pour en faire un roi accompli, pasteur des peuples, dans l'antique acception de ce titre. Il n'avait point brigué cette élévation. La fortune l'avait découvert d'elle-même dans le

demi-jour où il s'enfermait. Ses amis se réjouirent pour lui, s'affligèrent pour eux. La cour allait leur dérober son intimité. Bossuet, en apprenant cette nomination, sur laquelle il avait été certainement consulté, répandit sa joie dans une lettre de quelques lignes à Mme de Montmorency-Laval, cousine et amie de Fénelon.

Hier, madame, écrit-il, j'étais tout occupé du bonheur de l'Église et de l'État. Aujourd'hui, j'ai le loisir de réfléchir avec plus d'attention à votre bonheur, il m'en a causé un très-sensible. Votre père (le marquis Antoine de Fénelon), un ami de si grande vertu et si cordial, m'est revenu dans l'esprit. Je me suis représenté comme il serait à cette occasion, et à un si grand éclat d'un mérite qui se cachait avec tant de soin. Enfin, madame, nous ne perdons pas notre ami, vous pourrez en jouir ; et moi, quoique éloigné de Paris par mes fonctions, je m'échapperai quelquefois pour aller l'embrasser.

On sent dans ce billet tout un homme. La joie sans envie d'un maître qui se sent grandir dans son disciple ; le souvenir d'une antique amitié avec le chef de la race qui remonte au cœur, et qui voudrait rouvrir le tombeau pour féliciter les morts ; enfin la tendresse virile du père qui aura besoin dans sa vieillesse de revoir quelquefois son fils. Bossuet avait le cœur quelquefois endurci par la polémique et enflé par l'autorité du pontife ; mais il avait le cœur pathétique. Sans cette sensibilité, il aurait été rhéteur ; comment aurait-il été éloquent ? D'où lui seraient venus ces accents qui fendent l'âme et qui arrachent des cris et des pleurs ?

L'autre ami de Fénelon, l'abbé Tronson, le directeur de Saint-Sulpice et le confident de son âme, lui écrivit une lettre de félicitation inquiète et tendre, où la crainte se mêlait à la joie : *On vous ouvre la porte des grandeurs terrestres*, lui dit ce saint homme, *mais vous devez craindre qu'on ne vous la ferme aux solides grandeurs du ciel...* Vos amis vous rassureront, sans doute, sur ce que vous n'avez pas recherché votre emploi, et c'est assurément un grand sujet de consolation ; mais il ne faut pas trop vous y appuyer. On a souvent plus de part à son élévation qu'on ne pense. A son insu, on ne manque guère de lever les obstacles ; on ne sollicite pas les personnes qui peuvent nous servir, mais on n'est pas fâché de se montrer à elles par les beaux côtés ; et c'est justement à ces petites découvertes humaines, par lesquelles on trahit son mérite, qu'on peut attribuer les commencements de son élévation. Ainsi nul ne peut être certain de ne pas s'être appelé lui-même.

On voit que le scrupuleux directeur de la conscience connaissait les secrets de l'âme de son disciple, et le prémunissait contre cette ambition par le don et la volonté de plaire qui était à la fois le charme et le danger de Fénelon.

L'amitié eut la première pensée de Fénelon après son élévation. Il fit nommer l'abbé Fleury sous-précepteur et l'abbé de Langeron lecteur du jeune prince. Un autre de ses amis, qui était en même temps son neveu, l'abbé de Beaumont, fut associé comme sous-précepteur à l'abbé Fleury. Fénelon renferma ainsi tout son cœur dans son emploi. Il entoura son élève d'une même âme sous des noms divers., Le duc de Beauvilliers, qu'il avait séduit le premier, et de qui tout dépendait, lui livra l'éducation entière, et ne se réserva que la dignité de ses fonctions.

Elles étaient aussi délicates par les ménagements qu'exigeait l'état de la cour qu'importantes par la destinée de l'enfant, dans lequel on confiait à Fénelon la destinée future d'un peuple.

Il est difficile aujourd'hui, à la distance où nous sommes, et après tant de révolutions de trônes et de mœurs qui ont agrandi pour nous la distance, de bien comprendre la cour de Louis XIV. C'était une espèce d'Olympe monarchique et chrétien, dont Louis XIV était le Jupiter ; des dieux et des déesses inférieurs, divinisés par l'adulation des grands et par la superstition des peuples, s'y mouvaient sous lui. Leurs vertus étaient exaltées, leurs vices même étalés avec une audace de supériorité qui semblait mettre entre le peuple et le trône la différence d'une morale des dieux à la morale des hommes. Louis XIV s'était fait accepter comme une exception à tout, même à l'humanité. On ne jugeait pas le roi comme on jugeait le reste des créatures : il semblait avoir sa conscience, sa vertu, son Dieu, à part des autres mortels. Ce fut un moment unique dans l'histoire de la grandeur des cours, et de l'enivrement des courtisans, et de la prosternation des peuples.

Cette majesté du trône venait moins encore de celui qui régnait que des événements qui avaient amené son règne. La royauté complète et absolue était mûre pour cette époque ; Louis XIV en cueillait le fruit. Deux grands ministres, Richelieu et Mazarin, venaient, l'un, de préparer la tyrannie en abattant la noblesse libre ; l'autre, de préparer la paix et l'obéissance en adoucissant le joug sur le peuple esclave, en captant les parlements, en amnistiant les factions, en séduisant la cour, en corrompant les princes, et en remettant, à force de *machiavélisme doux*, la France vaincue, achetée, pardonnée et lasse, entre les mains d'un enfant. L'énergique et dure volonté du Gaulois dans Richelieu, le génie grec et italien dans Mazarin, semblaient s'être ainsi succédé et concertés pour façonner le royaume à la servitude et à la paix.

Tout le règne de Louis XIV est dans ces deux hommes, l'un la terreur, l'autre l'attrait de la royauté. On a apprécié et peut-être flatté Richelieu ; on n'a pas encore mis Mazarin à sa hauteur dans l'histoire, Machiavel sans crime de la monarchie française. Louis XIV, après sa mort, n'eut rien à conquérir en autorité et en respect, il n'eut qu'à régner.

VI.

Grâce à ces deux précurseurs, il n'eut pas besoin d'être un grand homme pour être un grand roi. Il lui suffisait d'avoir un cœur élevé et un esprit juste, il eut l'un et l'autre. Ce qui éclairait son esprit, ce n'était pas le génie, c'était le bon sens. Ce qui élevait son cœur, ce n'était pas la grandeur d'âme, c'était l'orgueil. Mazarin lui avait appris à mépriser les hommes et à croire au caractère divin de son pouvoir : il y croyait ; c'était sa force. Son idolâtrie envers lui-même servait d'exemple à l'idolâtrie qu'il commandait et qu'il respirait dans sa cour. Il avait appris, de plus, de ce premier ministre, le plus pénétrant des hommes d'État, à bien discerner la valeur des hommes. Bien régner, pour Louis XIV, ce n'était qu'être bien servi. Il se trompait rarement sur le mérite de ses serviteurs. Son royaume n'était que sa maison, ses ministres n'étaient que ses domestiques, l'État que sa famille, son gouvernement n'était que son caractère.

Ce caractère de Louis XIV, orné seulement à l'extérieur d'un reste de chevalerie des Valois, qui décorait en lui l'égoïsme, et dans sa cour la servitude, n'avait de grand que la personnalité. Il pensait à lui, il était né maître, il commandait bien, il était poli dans la forme, sûr dans les relations politiques, fidèle à ses serviteurs, sensible au mérite, aimant à absorber dans ce qu'il appelait sa gloire les grandes

renommées, les grandes vertus et les grands talents. Les longs troubles apaisés, les guerres civiles éteintes, la paix renaissante, la langue formée, la nature plus féconde après les orages, faisaient de la date de son règne la date du génie de la France dans les lettres, dans les arts ; il profitait, en homme heureux et digne de son bonheur, de ce bénéfice des temps, il l'accroissait en l'encourageant par ses munificences et par sa familiarité, il accueillait bien tout homme de génie comme un sujet de plus.

Quant à la religion, il en avait deux : une toute politique, qui consistait à remplir littéralement, et au besoin par la violence, son rôle de roi très-chrétien, fils et lecteur couronné de l'Église. L'autre, toute privée, héritée de sa mère, imitée de l'Espagne, scrupuleuse de conscience, littérale de pratiques, superstitieuse de foi. Cette piété-là n'avait eu, jusqu'à son âge mûr, que peu d'influence sur sa vie. Elle n'avait ni véritable élévation, ni indépendance d'âme, ni grande vue de Dieu. C'était plutôt la piété d'un esclave qui tremble que celle d'un roi qui prie. Il l'accommodait à toutes ses passions, il la profanait par toutes ses faiblesses. Porté à l'amour par ses sens plus que par son âme, il avait multiplié les scandales. Ses attachements cependant n'avaient jamais été des libertinages ; une certaine sincérité d'entraînement et une certaine constance d'attachement les relevaient un peu. Ce n'était pas le vice, c'était la passion. Mais cette passion, tout orientale, était celle d'un sultan pour sa favorite plutôt que celle d'un amant pour son idole. Il l'encensait, il l'adorait, il la faisait adorer à sa cour, à son armée, à son peuple, puis il la 'brisait pour en élever une autre. Il avait promené ainsi sa femme entourée de ses maîtresses, ne se croyant jamais assez adoré si l'on n'adorait pas ses faiblesses. La maturité venue, et les remords prévalant enfin sur les passions, il avait cherché à concilier son besoin de favorite avec sa dévotion. Une femme créée exprès pour ce rôle par la nature et par l'art s'était offerte à ses yeux. Il l'avait attendue et cultivée longtemps sans pouvoir la conquérir autrement qu'en l'épousant. Cette femme était Mme de Maintenon.

Mme de Maintenon régnait depuis plusieurs années au moment où Fénelon fut appelé à la cour. Sa destinée était moins un jeu du hasard qu'un chef-d'œuvre du calcul. A ce titre, les femmes vertueuses mais insinuanes, qui se font de la considération même un moyen d'intrigue, en ont fait la sainte et la patronne de l'ambition. Les hommes n'ont pas de sympathie pour elle, car la passion ne fut pour rien dans sa capitulation avec le roi ; et si elle négocia si longtemps, ce fut pour se rendre à plus haut prix aux désirs de celui qu'elle n'aima jamais.

Née d'une race persécutée et dépouillée pour son attachement au protestantisme ; ramenée enfant des colonies par une parente sans asile, s'embellissant avec les années de tous les charmes qui exposent une jeune fille à des séductions précoces, inspirant à ceux qui la voyaient une admiration redoublée par le malheur, élevée dans des relations de société équivoques, vivant dans une sorte de familiarité domestique avec la plus célèbre courtisane du temps, Ninon de Lenclos, épousée ensuite par un vieillard infirme et burlesque, le poète Scarron, sa beauté chaste et mélancolique, en contraste avec l'âge et l'humeur de son mari, son indigence noblement soufferte, sa conduite mesurée et irréprochable au milieu de la licence et de la séduction qui l'entouraient, les grâces sévères de son esprit, cultivées dans l'ombre, une piété enjouée mais sincère, servant à la fois de sauvegarde à sa jeunesse et de base à sa considération, avaient attiré sur elle l'attention du monde qui venait se délasser de la cour chez le Diogène du temps. Bientôt veuve de Scarron, elle avait dérobé son veuvage aux mauvaises interprétations du monde dans un couvent. Obligée de mendier la modique pension de survivance de son mari, elle s'était rapprochée de la cour et y avait

formé des liaisons. Une occasion s'était offerte. On cherchait une confidente sûre et dévouée à qui l'on pût confier le duc du Maine, enfant valétudinaire de Mme de Montespan. La jeune veuve, présentée à cette favorite, l'avait fascinée. Elle avait reçu du roi et de sa maîtresse le jeune prince, et l'avait conduit aux eaux des Pyrénées pour rétablir sa santé et pour commencer son éducation. La correspondance obligée qu'elle entretenait de là avec Mme de Montespan et le roi avait dissipé une certaine prévention de Louis XIV contre elle, puis lui avait conquis sa confiance et son intérêt. Nulle femme de son temps, et peut-être d'aucun temps, n'écrivit d'un style plus simple, plus flexible et plus viril à la fois. Sa plume avait la solidité de sa raison et l'habileté de son âme. Le bon sens, la clarté et la force étaient ses muses. C'étaient les qualités qui convenaient le plus à l'esprit sévère, mais précis, de Louis XIV ; c'étaient celles aussi que la favorite craignait le moins dans une confidente. La supériorité de son imagination, l'éclair, la saillie, la passion, l'éblouissement continu de sa conversation, l'assuraient contre toute rivalité. Elle avait le génie de la séduction, elle ne redoutait rien d'une simple estime.

VII.

Ce fut à l'abri de cette modestie d'esprit et de cette humilité du rôle de confidente, que la veuve s'insinua de plus en plus dans l'amitié de la favorite, dans la familiarité du roi. Ce rôle, dans une liaison qui scandalisait l'Europe, demandait à la vertu de la confidente des accommodements suspects avec le rigorisme de sa piété ; mais nous avons déjà dit que le roi faisait alors exception à la morale. La nouvelle amie de Mme de Montespan et du roi satisfaisait à ses scrupules en blâmant avec douceur, en paroles, un commerce coupable qu'elle acceptait en action. Sa complaisance n'allait jamais jusqu'à l'approbation ou à la complicité, et dans les entretiens que sa charge et sa résidence chez la favorite lui donnaient occasion d'avoir sans cesse avec le roi, elle lui reprochait ses faiblesses et l'encourageait au repentir. Sa beauté mûrie, mais conservée dans tout son attrait par la froideur de son âme, convertissait le roi au moins autant que ses sévérités de langage. Il se demandait, libre alors par la mort de la reine, si un attachement calme, consacré et vertueux avec une femme à la fois si séduisante et si solide ne serait pas un bonheur de l'âme et des sens, supérieur en félicité comme en vertu aux voluptés amères de ses désordres. L'attrait s'accroissait à chaque entretien. La jalousie de Mme de Montespan le redoublait par ses reproches impatiemment supportés. Elle commençait à accuser d'ingratitude et de trahison domestique une amie qu'elle avait tirée, disait-elle, de l'abjection, et qui ne s'était introduite dans son intimité que pour suborner le cœur du roi par des séductions pieuses, et pour prendre dans la couche du monarque la place d'Esther, d'où elle la précipitait dans l'opprobre. Ces désespoirs de l'amour rassasié et ces reproches d'ingratitude étaient trop motivés. Avant peu d'années, Mme de Montespan disgraciée tramait ses regrets dans l'exil, et la veuve de Scarron était reine. Cependant la dignité du trône et l'orgueil du roi, supérieur encore à sa dévotion, l'avaient empêché de proclamer son asservissement à cette nouvelle épouse ; il s'était contenté de satisfaire à l'Église, en faisant bénir la nuit son mariage par l'archevêque de Paris, en présence de quelques courtisans affidés. L'union était secrète, la cohabitation était publique. Mme de Maintenon occupait aux yeux des peuples le rôle équivoque de favorite vénérée du roi. La famille royale, la cour, les ministres,

l'Église, le roi lui-même, lui étaient asservis. Favorite, épouse, arbitre de l'Église, oracle du conseil, elle était à la fois le Richelieu et le Mazarin de la vieillesse du roi. Son habile humilité assurait son empire en enlevant au roi toute jalousie d'autorité ; il ne redoutait point dans sa femme une rivale. Elle se faisait arracher par lui ses conseils, qui devenaient bientôt la volonté de Louis XIV. C'était une royauté qui avait épousé son premier ministre.

La dévotion, qui, en succédant à l'amour, avait été le nœud de cette union, la perpétuait. La cour, inspirée par une femme pieuse, gouvernée par un roi inquiet de son salut, dominée par des évêques sévères comme Bossuet, gourmandée par des confesseurs tantôt terribles comme Letellier, tantôt doux comme Lachaise, travaillée par des factions contraires, où l'ambition se mêlait au mysticisme, ressemblait à un synode plus qu'à un gouvernement. Versailles rappelait parfois alors ce palais des Blakernes, à Byzance, sous les empereurs grecs du Bas-Empire, où les querelles métaphysiques déchiraient la cour et le peuple, et laissaient approcher de Constantinople la décadence et les légions des conquérants.

Le roi avait un fils, Monseigneur, prince élevé par Bossuet et par Montausier, doué d'intelligence et de bravoure par la nature, mais que la jalousie orientale du roi avait écarté des camps aussitôt qu'il y avait montré de l'aptitude ; il vivait relégué à Meudon avec une favorite, et presque indigent. Ce fils avait fini par accepter cette situation subalterne et obscure, pour ne pas porter à Louis XIV l'ombrage impardonnable d'un héritier du trône. Le roi tremblait moins devant la mort que devant l'idée de ne plus régner un jour. Le duc de Bourgogne, que Fénelon était appelé à élever, était le fils de Monseigneur, petit-fils ainsi du roi. Mais le roi, selon l'habitude des aïeux, préférait ce petit-fils à son propre fils, parce que ses années n'étaient point encore une menace, et qu'il y avait plus de distance entre son propre règne et le règne éloigné d'un enfant.

Les courtisans se groupaient autour de ces différentes branches de la famille royale, mais le plus grand nombre autour du roi, et tous autour de Mme de Maintenon.

Telle était la cour de Louis XIV à l'avènement de Fénelon aux fonctions de précepteur du duc de Bourgogne.

VIII.

Cet enfant, par son caractère, donnait autant à redouter qu'à espérer de sa nature. Il était né terrible, dit Saint-Simon, le Tacite inculte mais expressif de cette fin de règne ; ses premières années faisaient trembler : dur, colère jusqu'aux emportements contre les choses inanimées, incapable de souffrir la moindre contradiction, même des heures et des éléments, sans entrer dans des fougues à faire craindre que tout ne se rompit dans son corps, c'est de quoi j'ai été souvent témoin ; opiniâtre à l'excès, passionné pour tous les plaisirs, la bonne chère, la chasse avec fureur, la musique avec une sorte de délire, le jeu encore, où il ne pouvait supporter d'être vaincu, et où le danger avec lui était extrême ; enfin, livré à toutes les passions et transporté à tous les plaisirs. Souvent farouche, naturellement porté à la cruauté, barbare en raillerie, saisissant le ridicule avec une justesse qui écrasait. De la hauteur des cieux il ne regardait les hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance, quels qu'ils fussent. L'esprit, la pénétration brillaient en lui de

toute part, jusque dans ses violences ; ses réparties étonnaient, ses réponses tendaient toujours au juste et au profond ; 'il se jouait des connaissances les plus abstraites ; l'étendue et la vivacité de son esprit étaient prodigieuses. et l'empêchaient de se fixer sur une seule chose à la fois, jusqu'à le rendre incapable d'études. De cet abîme sortit un prince.... Ce prince était l'enfant qu'on donnait à transformer à Fénelon.

Le roi, Mme de Maintenon et le duc de Beauvilliers avaient été admirablement servis par le hasard ou par le discernement, en rencontrant et en choisissant un tel maître pour un tel disciple. Fénelon avait reçu de la nature les deux dons les plus nécessaires à ceux qui enseignent : le don d'imposer et le don de plaire. Le respect et l'attrait sortaient de toute sa personne ; la nature lui avait donné dans les traits la beauté de l'âme : son visage exprimait son génie, et le manifestait même dans son silence. Le pinceau, le ciseau et la plume de ses Contemporains, même de ses ennemis, s'accordent dans l'image qu'ils ont retracée de Fénelon. D'Aguesseau et Saint-Simon ont été ses Van Dyck et ses Rubens. Il vit, il parle et il enchante sous leurs mains.

Sa taille était élevée, mince et flexible comme celle de Cicéron ; la noblesse et la modestie composaient son attitude et réglaient sa démarche. La maigreur et la pâleur de ses traits en accusaient mieux la perfection. Il ne devait rien de sa beauté à la carnation, rien à la couleur ; elle était tout entière dans la pureté et dans la suavité des contours. Beauté toute morale et tout intellectuelle, la nature, pour l'exprimer, n'avait employé que le moins de matière possible ; on sentait, en le contemplant, que les éléments rares et délicats qui composaient cette figure ne donnaient presque point de prise aux brutales passions des sens, mais qu'ils n'avaient été pétris et moulés que pour rendre une intelligence active et une âme visible. Son front, était élevé, ovale, rebondi vers le milieu, déprimé et palpitant vers les tempes ; il était surmonté de cheveux fins d'une couleur indécise, que le souffle involontaire de l'inspiration soulevait, comme un vent léger, en boucles autour de la coiffure qui couvrait le sommet de la tête. Ses yeux, d'une limpidité liquide, empruntaient, comme l'eau, des reflets divers au jour, à l'ombre, à la pensée, à l'impression ; ils étaient, disait-on, de la couleur de ses pensées. Des sourcils élevés, arrondis et minces les relevaient ; des paupières longues, veinées et transparentes les recouvraient ou les dévoilaient tour à tour, en se déployant ou en se repliant avec une extrême mobilité. Son nez était aquilin ; mais la proéminence légère qui accentuait seulement ce trait de son visage ne servait qu'à donner une certaine énergie d'expression à la ligne plus grecque que romaine de son profil. Sa bouche aux lèvres presque toujours entr'ouvertes, comme un homme qui respire à cœur ouvert, avait une empreinte indécise de mélancolie et d'enjouement qui révèle la liberté d'esprit sous la gravité des pensées ; elle semblait aussi prête à la prière qu'au sourire ; elle aspirait à la fois le ciel et la terre ; l'éloquence ou la familiarité en coulaient d'avance par tous les plis. Ses joues étaient déprimées, mais sans rides, excepté aux deux coins des lèvres, où la bienveillance avait creusé l'empreinte d'un accueil habituellement gracieux. Son menton ferme et un peu proéminent donnait de la solidité virile à ce visage presque féminin. Sa voix répondait par sa sonorité douce, grave et caressante, à tous ces traits harmonieux de la figure ; le son y parlait autant que le mot. On était ému avant d'avoir compris.

Cet extérieur, ajoute d'Aguesseau, était rendu plus imposant par une noble distinction répandue sur toute sa personne, et par je ne sais quoi de sublime dans le simple, imprimant au caractère de ses traits un certain air de prophète. Le tour nouveau, sans être recherché, qu'il donnait à ses expressions, faisait

croire à ceux qui l'entendaient qu'il possédait toutes les sciences comme par inspiration ; on eût dit qu'il les avait inventées plutôt qu'il ne les avait apprises : toujours neuf, toujours créateur, n'imitant personne et paraissant lui-même inimitable. Un si grand théâtre n'était pas trop pour un si grand acteur ; il n'y eut aucune place que le public ne lui eût destinée, et qui ne parût au-dessous de son mérite.

A ces dons des privilégiés de la nature, Fénelon ajoutait tous ceux que donne la volonté naturelle de plaire, sans penser ni à séduire ni à flatter. Le besoin d'être aimé, parce qu'il aimait lui-même, était sa seule flatterie et sa seule séduction ; mais c'était aussi sa puissance. Cette puissance, disent ses amis, allait jusqu'à la fascination, d'autant plus irrésistible qu'elle était moins voulue en lui ; cette passion de plaire n'était pas l'effort de son âme, c'était, son bonheur. Attiré vers tous, il attirait, par cet aimant même, tous à lui. La bienveillance était tellement son essence, qu'en la ressentant il la répandait. L'attrait général qu'il inspirait aux autres n'était que la répercussion de l'attrait qu'il éprouvait lui-même pour eux. Cette inclination à plaire n'était point artifice ; elle était épanchement. Il ne la bornait pas, comme les ambitieux, à ceux auxquels il avait intérêt à complaire, et qui pouvaient servir par leur amitié son élévation ou ses desseins ; elle s'étendait à tous, sans autre distinction que la déférence en haut et la familiarité en bas ; aussi soigneux, dit Saint-Simon, d'enchanter les supérieurs et les égaux que les subalternes : car il n'y avait pour lui, dans ce besoin d'attraction réciproque, ni grands ni petits, ni supérieurs ni subalternes ; il n'y avait que des cœurs pénétrés par le sien. Il n'en négligeait aucun, et il les enlevait tous, jusqu'à ceux des serviteurs les plus inaperçus de la domesticité du palais. Et cependant cette prodigalité d'âme n'avait rien de banal et d'uniforme dans l'expression qui en aurait vulgarisé la valeur ; elle était mesurée, distinguée et proportionnée, non en tendresse, mais en convenance, selon les rangs, les personnes, les Mérites, les degrés, dans la familiarité et dans le cœur. Aux uns le respect affectueux, aux autres l'intimité pénétrante ; à ceux-ci le mot, le sourire, le simple coup d'œil. Tout était instinctivement gouverné en lui par la bienséance naturelle des sentiments, non des formules. Un tact infailible, ce toucher de l'âme, l'empêchait, sans qu'il y pensât, de témoigner rien de trop à l'un, rien de trop peu à l'autre. Chacun était comblé, mais à sa mesure. Une grâce merveilleuse ajoutait quelque chose encore à tout le reste ; cette grâce était un présent de la nature : la naissance y surajoutait le bon goût. Né de la noblesse, élevé dans l'élite, habitué dès l'enfance à marcher sur un plan plus haut que la foule, ses manières avaient ce prix inestimable de la supériorité qui s'incline, qui élève à soi et qui flatte en aimant. Sa politesse même ne paraissait pas une attention à tous, mais une inspiration pour chacun ; elle s'étendait jusqu'à son génie. Il évitait d'en éblouir ceux que son trop d'éclat aurait pu offusquer ou humilier. Il le proportionnait, dans la conversation, à la mesure d'esprit de ses interlocuteurs, les égalant toujours, ne les dépassant jamais. Cette conversation, qui est l'éloquence de l'amitié, était surtout la sienne ; elle était, selon les hommes, les heures, les sujets, grave, souple, lumineuse, sublime, enjouée, mais toujours noble, même dans la détente. Il y avait dans ses élans les plus involontaires quelque chose de doux, tendre et de familier, destiné à se faire comprendre des plus humbles et à se faire pardonner son génie. **On ne pouvait, dit encore Saint-Simon qui le redoutait, ni le quitter ni s'en défendre, ni ne pas chercher à le retrouver.** Son entretien laissait dans les âmes ce que sa voix laissait dans l'oreille, ce que son visage laissait dans les yeux, une empreinte neuve, pénétrante, indélébile, qui ne s'effaçait plus de l'esprit, des sens et du

cœur. Quelques hommes furent plus grands, aucun ne fut plus proportionné à l'humanité, aucun aussi ne domina plus par l'amour.

Tel était Fénelon, à quarante-deux ans, quand il parut à la cour. Il ne tarda pas à la conquérir tout entière, à l'exception des envieux, qu'aucune grâce dans la supériorité ne fléchit, et du roi, qui avait contre le génie les préventions du simple bon sens, et qui n'aimait pas qu'on regardât trop un autre homme que lui dans sa cour. Mme de Maintenon, femme véritablement supérieure en discernement toutes les fois que son goût naturel n'était pas refoulé par son ambition, ne tarda pas à reconnaître dans Fénelon l'esprit dominant de cette cour secondaire de l'héritier du trône. La piété pure, sincère et tendre de Fénelon la rassura contre son entraînement. Elle l'attira dans sa familiarité secrète ; elle songea même à en faire le confident de sa conscience en le choisissant pour son directeur spirituel. Une telle confiance aurait fait régner l'âme de Fénelon sur l'âme de Mme de Maintenon, qui régnait elle-même sur le roi ; l'oratoire d'une femme serait devenu l'oracle d'un siècle. On croit que la jeunesse de Fénelon, et la répugnance instinctive du roi contre une supériorité trop alarmante, la détournèrent de ce désir. Elle confia sa conscience à un autre, mais elle conserva à Fénelon toute sa faveur. Nul esprit dans cette cour n'était plus apte à comprendre, à admirer et à aimer Fénelon. A l'exception de Bossuet, tout était médiocre dans cette familiarité pieuse de Louis XIV et de Mme de Maintenon. Fénelon n'y convenait que par sa vertu ; son esprit dépassait cet entourage. Mais nous avons dit que nul ne savait se proportionner davantage à ce qui ne s'élevait pas à sa hauteur ; son plus sublime génie était de faire oublier son génie.

Il se renferma, sous le patronage du duc de Beauvilliers et dans l'intimité du duc de Chevreuse, ses amis plus que ses supérieurs, dans la délicate fonction de sa charge. Le récit des efforts et du succès par lesquels le maître parvint à transformer le disciple appartient à la philosophie plus qu'à l'histoire. Le premier des procédés de Fénelon fut son caractère. Il parvint à persuader, parce qu'il parvint à se faire aimer ; il fut aimé, parce qu'il aima lui-même. En peu d'années, il façonna une rude nature, d'abord ingrate et laborieuse, puis facile et reconnaissante, en Germanicus de la France. Ce Germanicus, comme celui de Rome, devait être seulement montré au monde. Nous le retrouverons au bord du cercueil.

Ce fut dans les studieux loisirs de cette éducation royale, qui portait forcément l'esprit de Fénelon sur la philosophie des sociétés, qu'il composa secrètement en poème le code moral et politique des gouvernements. Nous parlons du *Télémaque* ; le *Télémaque*, c'est Fénelon tout entier pour la postérité. S'il n'eût été que le courtisan lettré et élégant de la cour secrète de Mme de Maintenon, le pontife exemplaire et éloquent de Cambrai, ou l'instituteur d'un prince enlevé avant l'âge du trône, son nom serait déjà oublié. Mais il moula son âme et son génie dans un poème impérissable. Il est immortel, son monument, c'est sa pensée ; elle vit dans ce livre.

On a disserté sur l'époque précise de la composition du *Télémaque* par le poète, et sur le mode de sa composition. On a prétendu que ce livre n'était point destiné à être un livre dans la pensée de l'écrivain ; on a dit qu'il fut écrit par lui au hasard, et page par page, pour donner des sujets de traduction grecque ou latine à son élève ; l'immensité, la régularité, la continuité et la sublimité de l'œuvre, évidemment écrite d'un seul trait et soufflée par une inspiration continue, démentent ces puérides suppositions. Elles ne sont pas moins démenties par la nature des sujets que Fénelon traite dans *Télémaque*. Comment

un instituteur sensé et gardien scrupuleux de l'imagination de son élève lui aurait-il donné pour sujet d'étude l'examen des plus hautes théories de gouvernement, les fables équivoques de la mythologie ou les molles images des amours d'Eucharis ? C'est calomnier le bon sens et la pudeur du poète. Le livre, destiné en effet au jeune prince, fut évidemment écrit dans l'intention de prémunir son intelligence toute formée à l'âge d'homme contre les doctrines de la tyrannie et contre les pièges de la volupté, dont le maître lui présentait les images, pour l'armer d'avance contre les séductions du trône ou de son propre cœur. Ce qu'il y a de vrai dans ces hypothèses, c'est que l'instituteur détachait de temps en temps une page de son manuscrit, proportionnée à l'âge et aux défauts de l'enfant, et la lui faisait traduire, afin de lui présenter dans sa composition ou les maximes qu'il voulait lui inculquer, ou le portrait des vices dont il voulait le corriger par des leçons indirectes. Mais le poème tout entier était le délassement, le trésor et le secret du poète.

IX.

Le monde entier connaît ce poème. Chrétien d'inspiration, il est païen de forme. Il correspond parfaitement par ce défaut d'originalité au temps et à l'homme. Fénelon, comme son livre, avait le génie païen et l'âme chrétienne. Malgré ce vice de composition, qui lui enlève ce caractère de contemporanéité et de nationalité que tout livre véritablement monumental doit porter en lui pour être le monument vivant et éternel d'une pensée non feinte, mais réelle, c'est le plus beau traité d'éducation et de politique qui existe dans les temps modernes, et ce traité a le mérite de plus d'être en même temps un poème, c'est-à-dire d'être tout à la fois une moralité, un récit et un chant ! Il vit ainsi d'une triple vie : il enseigne, il intéresse et il charme. La mélodie des vers lui manque, il est vrai. Fénelon n'avait pas assez d'énergie dans l'imagination pour exercer sur ses pensées cette pression du style qui les incruste dans le rythme, et qui solidifie, pour ainsi dire, la parole et l'image en les jetant dans le moule des vers ; mais sa prose, aussi poétique que la poésie, si elle n'a pas la perfection, toute la cadence et toute l'harmonie de la strophe, en a cependant le charme. C'est de la musique encore, mais une musique indécise, qui coule mollement et librement dans l'oreille. Cette poésie dure moins, mais lasse moins que celle d'Homère ou de Virgile. Si elle n'a pas l'éternité du métal, elle n'en a pas non plus le poids ; l'esprit et les sens du vulgaire la supportent avec moins d'efforts. Fénelon et Chateaubriand sont aussi poètes par le sentiment et par l'image, c'est-à-dire par ce qui est l'essence de la poésie, que les plus grands poètes ; seulement, ils ont parlé au lieu de chanter leur poésie.

La véritable imperfection de ce beau livre, ce n'est pas d'être écrit en prose, c'est d'être une copie de l'antiquité, au lieu d'être une création moderne. On croit lire une traduction d'Homère, ou une continuation de l'*Odyssée* par un disciple égal au maître. Les lieux, les noms, les mœurs, les personnages, les événements, les images, les fables, les dieux, les hommes, la terre, la mer et le ciel, tout est grec et païen, rien n'est français ou chrétien. C'est un jeu de l'esprit, un déguisement de l'imagination moderne sous des fictions et sous des vêtements mythologiques. On y sent l'imitation sublime, mais l'imitation à toutes les lignes ; Fénelon n'y est qu'un Homère dépaysé-dans un autre peuple et dans un autre âge, chantant les fables à des générations qui n'y croient plus. Là est le vice du peuple. C'était celui du temps, qui, n'ayant pas encore poétisé ses propres croyances ni créé ses

propres images, et retrouvant partout sous sa main, à la renaissance des lettres, les monuments poétiques de la Grèce, n'imaginait rien de plus beau que de calquer ces vestiges, et restait impuissant à force d'admiration.

Mais, ce défaut expliqué ou excusé, l'œuvre de Fénelon n'est pas moins sublime. C'est le même de la piété filiale ; on pourrait presque dire que c'est le poème de toutes les vertus et de toutes les saintetés de l'homme. Le poète suppose que le jeune Télémaque, fils d'Ulysse et de Pénélope, conduit par la Sagesse sous la forme d'un vieillard nommé Mentor, navigue sur toutes les mers d'Orient à la recherche d'Ulysse, son père, que la colère des dieux repousse pendant dix ans de la petite Ile d'Ithaque, son royaume. Télémaque, pendant ce long ; voyage, tantôt heureux, tantôt traversé par le destin, aborde ou échoue sur mille rivages, assiste à des civilisations diverses, expliquées par son maître Mentor, court des dangers, éprouve des passions, est exposé à des pièges d'orgueil, de gloire, de volupté, en triomphe avec l'aide de cette Sagesse invisible qui le conseille et le protège, se mûrit par les années, se corrige par l'expérience, devient un prince accompli, et, voyant régner dans les contrées qu'il parcourt, tantôt de bons rois, tantôt des républiques, tantôt des tyrannies, reçoit, par l'exemple, des leçons de gouvernement qu'il appliquera ensuite à ses peuples.

X.

Comme l'*Émile*, ce Télémaque plébéien de J. J. Rousseau, ce poème est surtout social et politique. c'est la critique et la théorie des sociétés et des gouvernements ; c'est le programme d'un règne futur dont le duc de Bourgogne était le Télémaque et dont Fénelon était le Mentor. C'est sous cet aspect principalement que ce livre a eu une immense influence sur le genre humain, que Fénelon a été, non pas seulement un poète, mais un législateur politique, un Solon moderne, une date vivante dans cette transformation des sociétés qui travaille le monde depuis l'apparition de son poème ; en sorte qu'on peut dire, sans fiction et sans exagération, que tout le bien et tout le mal, tout le vrai et tout le faux, tout le réel et tout le chimérique dans la grande révolution européenne d'idées et d'institutions dont nous sommes les instruments, les spectateurs et les victimes depuis, un siècle, a coulé de ce livre, comme de l'urne des biens et des maux. Le *Télémaque* est à la fois la grande révélation et la grande utopie des sociétés. Quand on remonte avec attention, chaînon par chaînon, des tribuns les plus fanatisés de la Convention aux girondins, des girondins à Mirabeau, de Mirabeau à Bernardin de Saint-Pierre, de Bernardin de Saint-Pierre à J. J. Rousseau, de J. J. Rousseau à Turgot, de Turgot à Vauban, de Vauban au précepteur du duc de Bourgogne, on trouve pour premier des révolutionnaires, pour premier tribun des peuples, pour premier réformateur des rois, pour premier apôtre de liberté, Fénelon ; on trouve pour évangile des vérités et des erreurs de la révolution moderne, *Télémaque*. Or, Fénelon, en politique, était à la fois vertueux et chimérique. De là les sommets et les précipices sur lesquels cette révolution s'élève, ou dans lesquels elle trébuche tour à tour dans l'application ; tout ce qui est principe est admirable dans le *Télémaque*, tout ce qui est gouvernement est absurde. La transformation politique du monde avait, dans Fénelon, son prophète, elle devait attendre pendant un siècle son homme d'État. Le bon sens de Louis XIV, aiguisé par la pratique du gouvernement, lui arrachait ce mot vrai sur le livre et sur l'homme : **Fénelon est l'homme le plus chimérique de mon royaume.**

Toutes ces maximes générales, saines en spéculation, ont été converties en institutions depuis, et bien souvent ruinées dans la pratique par la défectuosité des choses humaines. Les peuples régis par leur propre sagesse, les républiques patriciennes et plébéiennes, les royautés tempérées par le pouvoir sacerdotal ou par le pouvoir populaire, le gouvernement représentatif, les états généraux de la nation rassemblés périodiquement tous les trois ans, les administrations et les assemblées provinciales, l'élection et la déposition des princes, la souveraineté du peuple en action, la suppression de l'hérédité du trône et des magistratures, la liberté de conscience, la paix perpétuelle entre les peuples, la fraternité et l'égalité entre les citoyens, la suppression de la richesse de quelques-uns au profit prétendu de l'aisance de tous, l'arbitraire de l'État dans la fortune des sujets, la répartition des terres et des professions par le gouvernement, l'éducation publique égale et forcée pour tous les enfants de la patrie, la communauté des biens, la condamnation du luxe, les lois somptuaires sur les maisons, les logements, les aliments ; les métiers élémentaires, tels que l'agriculture ou le soin des troupeaux, favorisés violemment par l'interdiction du luxe et des arts ; le *maximum* de prix ou de consommation sur les denrées ; l'économie politique tour à tour la plus juste et la plus fautive ; vérité, erreur, utopies, inconséquences, contradictions, illusions, possible, impossible, grandes vues, courtes vues, rêve vague, aspirations sans point de départ, sans but et sans moyen d'exécution : tout fait de la politique, du *Télémaque* une sorte de pastorale des gouvernements. Tout s'y mêle ; on croit nager dans l'océan des imaginations humaines, sans boussole pour se diriger, sans pôle pour y tendre, sans rivage pour aborder. C'est, après le *Contrat social* de J. J. Rousseau et, l'*Utopie* de Platon ou celle de Thomas Morus, le pandémonium des spéculations vaines. Tout y est ombre, rien n'y a un corps. C'est en présence de ces quatre livres, la *République* de Platon, l'*Utopie* de Morus, le *Télémaque* de Fénelon et le *Contrat social* de J. J. Rousseau, qu'on a pu dire avec vérité le mot du grand Frédéric : **Si j'avais un empire à punir, je le donnerais à gouverner à des philosophes.**

C'est que ces philosophes, malgré la magnificence de leur génie, l'élévation de leurs vues et la vertu de leurs tendances, faisaient, dans leurs plans pour l'humanité, abstraction de l'humanité elle-même. Esprits sans expérience et sans réalité, ils construisaient leurs institutions imaginaires sur des nuées. Dès que ces nuées touchaient terre, les institutions fondaient en vapeurs ou en ruines. Fénelon, dans le *Télémaque*, est un des philosophes qui ont créé, pour le siècle qu'ils formaient, les plus belles et les plus trompeuses perspectives, qui ont mêlé le plus d'idées fausses à plus d'idées justes, et qui ont le plus confondu la passion d'amélioration du sort des hommes en société avec la passion de l'impossible. C'est contre ces impossibilités d'application que la révolution inexpérimentée dont il est le père est venue se heurter, s'irriter et échouer toujours ; et c'est de la colère contre la résistance des réalités aux chimères que sont nés les déceptions, les fureurs, les tyrannies et les crimes de cette révolution. Les utopistes de l'anéantissement du pouvoir et du gouvernement purement métaphysique ont produit les anarchies et les crimes de la Révolution en 1793 ; les utopies du nivellement des propriétés et du communisme social ont amené la panique et le désaveu de la révolution de 1848. Ces deux utopies sont des rêves de Fénelon pris au sérieux par des esprits mal éveillés. Le saint poète a été, à son insu, le premier radical et le premier communiste de son siècle.

Quant à l'influence de ce livre en matière d'économie politique, elle n'a été ni moins grande ni moins funeste. Mais on s'explique plus facilement ces erreurs.

Les déclamations contre les arts, contre le luxe ; les lois somptuaires contre la consommation des produits chers du travail, qui n'ont aucun sens de nos jours, avaient un sens dans l'antiquité primitive où Fénelon puisait malheureusement ses exemples et ses idées. On conçoit, en effet, qu'au commencement des choses, dans des sociétés toutes pastorales ou toutes agricoles, où la terre, à peine cultivée, ne fournissait que le strict nécessaire à l'alimentation de l'homme, le législateur fit au citoyen une vertu et une prescription de dépenser et de consommer le moins possible. La sobriété et l'épargne des citoyens laissaient ainsi une part plus grande aux besoins de leurs frères. Ces lois avaient pour but de prévenir la disette, fléau de ces empires naissants, où la vie alimentaire était tout. Dans cet esprit, la tempérance, qui n'est qu'une vertu envers nous-mêmes, était une vertu envers la société. L'abstinence était un dévouement, le luxe un crime. On comprend donc les lois somptuaires de l'antiquité.

Mais quand la société, sûre de sa vie et ayant multiplié ses forces productives par les défrichements, les troupeaux, les machines, ne craint plus la disette et ne nourrit des masses immenses de population que par le salaire attribué au travail intellectuel, artistique, industriel ; quand la consommation de l'un est toute la richesse de l'autre, quand chaque jouissance, chaque vanité, chaque caprice satisfait du riche qui consomme est volontairement ou involontairement un salaire, une charité envers le travailleur qui produit, le système de Fénelon, de Platon et de J. J. Rousseau devient non-seulement une absurdité, mais un meurtre contre le peuple. C'est la consommation qui devient vertu, c'est le luxe, proportionné à la fortune, qui devient le père nourricier du genre humain. Cette erreur du *Télémaque* est une de celles qui ont fait le plus de mal à la Révolution, et qu'on a le plus de peine aujourd'hui à extirper de l'esprit du peuple lui-même, qu'elle séduit et qu'elle fait souffrir.

Tel est le *Télémaque* : vertueuses maximes, déplorables applications. Mais comme ce poème répondait par anticipation aux plus nobles et aux plus légitimes instincts de justice, d'égalité et de vertu dans le gouvernement des empires, comme il était inspiré par une âme sainte et écrit par un poète de génie, on conçoit l'explosion d'un tel livre dans le monde.

Mais le *Télémaque* était encore le secret de Fénelon. Il l'écrivait dans le palais de Louis XIV. Il devait le dérober aux yeux du roi et des courtisans jusqu'à la fin de ce règne. Dans ce livre était une terrible accusation : il la réservait pour l'époque où le duc de Bourgogne, son élève, atteindrait à la maturité des années et s'approcherait des degrés du trône. C'était la confidence scellée, qui resterait ignorée à jamais jusque-là entre le maître et le disciple. Peut-être aussi ce livre était-il destiné à être, au moment de l'avènement du jeune prince à la couronne, la proclamation d'une politique nouvelle, le programme d'un gouvernement *fénelonien* ; c'était aussi une sorte de candidature indirecte au rôle de premier ministre, dont Fénelon pouvait avoir le pressentiment sans s'en avouer à lui-même l'ambition. Son ami l'abbé Tronson l'avait prémuni, comme on l'a vu, d'avance contre cette ambition lui ne sollicite pas, mais qui révèle à propos des aptitudes involontaires : telle était celle de Fénelon. Il y a, chez certains hommes privilégiés de la nature, des ambitions qui ne sont pas des vices, mais des forces. Elles n'aspirent pas, mais elles montent d'elles-mêmes, comme le globe aérostatique dans un élément plus lourd que lui, et par la seule supériorité de leur ascendance spécifique. La vertu même de Fénelon devait lui faire désirer une élévation future, croit son âme pleine de bien se répandrait de plus haut et plus loin sur ses semblables.

Mais l'envie commençait à percer l'ombre dans laquelle il se renfermait. On s'inquiétait de l'influence qu'il exerçait, non plus comme maître, mais comme ami, sur son élève. Celle qu'il conquérait tous les jours davantage sur Mme de Maintenon, par l'attrait de son entretien, ne portait pas moins ombrage à la cour. La correspondance entre Mme de Maintenon et lui était aussi fréquente que l'intimité. Ces lettres ne déguisaient pas la hardiesse des conseils que Fénelon donnait à la femme qui conseillait à son tour le roi ; il l'encourageait à régner : Vous êtes plus capable d'affermir que vous ne le pensez vous-même, lui écrivait-il, pour obéir à la prière qu'elle lui avait faite de lui dire des vérités même sévères. Vous vous défiez trop de vous-même, ou bien vous craignez trop d'entrer dans des discussions contraires au goût que vous avez pour une vie tranquille et recueillie... Comme le roi se conduit bien moins par des maximes suivies que par l'impulsion des personnes qui l'entourent, et auxquelles il donne son autorité, l'essentiel est de ne perdre aucune occasion pour l'obséder de gens vertueux, qui agissent de concert avec vous pour lui faire accomplir dans toute leur étendue les devoirs dont il n'a aucune idée. Le grand point est de l'assiéger, puisqu'il veut l'être ; de le dominer, puisqu'il veut être dominé. Son salut consiste à être assiégé par des gens droits et sans intérêt. Vous devez donc mettre votre application à lui donner des vues de paix, et surtout de soulagement des peuples, de modération, d'équité, de défiance des conseils durs et violents, d'horreur pour les actes d'autorité arbitraire.... Vous avez à la cour des personnes bien intentionnées ; elles méritent que vous les traitiez bien, que vous les encouragiez : mais il y faut beaucoup de précaution, car mille gens se feraient dévots pour vous plaire.

On voit que Fénelon parlait des vices du roi en homme qui se livrait tout entier à la merci de Mme de Maintenon, maîtresse désormais de ses confidences ; on voit aussi que, fidèle à l'amitié, il cherchait à attirer sur le parti de la vertu à la cour, les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, toute la faveur du maître. Il ne faut pas oublier cependant que ce parti de la vertu était en même temps le parti de ses patrons et de ses amis.

Cette correspondance et cette intimité pieuse entre Mme de Maintenon et Fénelon conquérait de plus en plus au futur auteur du Télémaque l'attrait et le cœur de celle qui régnait à la cour ; elle revient avec complaisance, dans ses vieux jours, sur les sentiments qu'elle éprouvait alors.

J'ai souvent pensé depuis, écrit-elle, pourquoi je ne livrai pas ma conscience à l'abbé de Fénelon, dont toutes les manières me plaisaient, dont l'esprit et la vertu m'avaient tant prévenue en sa faveur. Elle avait besoin plus qu'aucune femme, dans sa situation, de la société d'un homme aussi attrayant que supérieur, au milieu de la froideur, du vide et de la médiocrité des esprits dont elle était entourée. Ah ! que ne puis-je, écrit-elle en ce temps-là à sa nièce chérie, que ne puis-je vous donner mon expérience ? Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées ? Ne voyez-vous pas que l'on meurt de tristesse dans une fortune qu'on aurait de la peine à imaginer ? J'ai été jeune et jolie ; j'ai goûté des plaisirs ; j'ai été aimée partout ; dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans les commerces de l'esprit ; je suis venue à la fortune, et je vous proteste que tous les états laissent un vide affreux.

Cette amitié de Mme de Maintenon pour l'homme le plus séduisant du royaume inspira au roi l'idée de récompenser Fénelon de ses succès dans l'éducation de son petit-fils par le don de l'abbaye de Saint-Valéry. Le roi lui annonça lui-même

cette faveur, et s'excusa gracieusement de ce qu'elle était si tardive et si disproportionnée à ses services. Tout commençait à sourire à Fénelon : le cœur de Mme de Maintenon semblait lui ouvrir celui de la cour.

XI.

Mais un piège était sur la route de Fénelon. Ce piège, il le portait en lui-même : c'était sa belle âme et sa poétique imagination. Il se laissa séduire non par sa fortune, mais par sa piété.

Nous avons dit, au commencement de ce récit, que la cour de Louis XIV vieillie était un synode plutôt qu'un gouvernement, et que les questions de dogme, d'orthodoxie, de théologie les plus subtiles, y tenaient autant de place que la guerre ou la politique. Il convient de le rappeler au ment où nous allons voir la faveur de ce beau génie, et peut-être la fortune de la France, renversée par les hallucinations d'une femme et par la colère de Bossuet.

Il y avait alors à Paris une jeune, belle et riche veuve, Jeanne-Marie de Lamoignon, mariée à M. Guyon, fils du créateur du canal de Briare, qu'elle avait perdu à vingt-huit ans. Mme Guyon était douée par la nature d'une beauté rêveuse et mélancolique, d'une âme passionnée et d'une imagination à qui la terre ne suffisait pas, et qui cherchait l'amour jusque dans le ciel. Elle avait connu à Paris, avant son mariage, un jeune religieux barnabite, nommé Lacombe. La piété tendre et l'exaltation mystique de ce religieux avaient fait sur l'âme et le cœur de la jeune néophyte une de ces impressions entraînant où la grâce et la nature semblent tellement se confondre, comme dans l'amitié de saint François de Sales et de Mme de Chantal, qu'on ne peut discerner si l'on cède, en y cédant, à une vertu d'en haut ou à un attrait humain. A peine veuve, Mme Guyon, qui avait entretenu toujours une correspondance avec son maître dans la piété, avait volé à Gex, petite ville du Bugey, sur le versant du Jura, où le P. Lacombe l'attendait. L'évêque de Genève, de qui relevait la petite ville de Gex, connaissait le nom, la grâce, l'esprit, la fortune, la piété célèbre déjà de la jeune veuve. Il avait regardé comme une illustration pour son Église qu'une femme douée de tant de dons naturels et surnaturels vînt les ensevelir ou les consacrer au service de Dieu dans cette solitude. Il s'était empressé de donner à Mme Guyon la direction d'un couvent de jeunes filles converties par ses soins du schisme de Calvin. Mme Guyon avait demandé le P. Lacombe pour supérieur de son monastère. L'intimité de la veuve et du religieux, ainsi consacrée par la communauté de séjour et de piété, s'était exaltée jusqu'à l'extase. L'imagination enflammée de la femme avait bientôt dépassé celle du religieux. Le maître était devenu le disciple ; il recevait les inspirations et les révélations des yeux et de la bouche de sa pénitente comme les manifestations du ciel. Ce commerce mystique avait paru suspect aux âmes simples. L'évêque de Genève, après l'avoir involontairement favorisé, s'en était ému ; il avait relégué le religieux disgracié à Thonon, autre petite ville de son diocèse, sur les bords du lac de Genève. Mme Guyon n'avait pas tardé d'y suivre son ami spirituel. Retirée à Thonon dans un couvent d'ursulines, elle y recevait librement le P. Lacombe ; elle entretenait avec lui ces relations extatiques qui maintenaient son empire sur son esprit faible, asservi et charmé. De là elle alla répandre ses effusions d'amour pour Dieu à Grenoble, dans des conférences avec un petit nombre de sectaires. Les forêts et les rochers de la Grande-Chartreuse l'attirèrent par leur

majestueuse sainteté ; elle y apparut comme la Sibylle de ces déserts. Enfin, espérant trouver de l'autre côté des Alpes l'imagination italienne plus inflammable au feu de ses nouvelles doctrines, elle envoya son disciple Lacombe prêcher sa foi à Verceil, en Piémont, et l'y suivit encore. Elle erra ainsi avec lui pendant plusieurs années, de Gex à Thonon, de Thonon à Grenoble, de Verceil à Turin, de Turin à Lyon, laissant partout le monde indécis entre l'admiration et le scandale. Mais l'admiration prévalait sur tous ceux qui contemplaient de plus près la sincérité de ses extases, l'austérité de sa vie, la pureté de ses mœurs. Au retour de ce long pèlerinage, elle fit imprimer à Lyon une explication du *Cantique des cantiques* de Salomon, et quelques autres écrits sur la contemplation. Ces doctrines, renouvelées de Platon et des premiers contemplateurs chrétiens, surtout en Espagne, pays de l'extase, consistaient à recommander aux âmes pieuses, comme type de perfection, un amour de Dieu pour lui-même, désintéressé de toute récompense comme de toute crainte. Elles recommandaient également une contemplation si pénétrante et si absorbée en Dieu, que l'âme, noyée pour ainsi dire dans l'océan de l'essence divine, y contractât l'impeccabilité du pur esprit, ne fût plus capable ni de monter ni de descendre, et laissât le corps comme un vêtement dépouillé, libre de ses actes simplement matériels, sans que l'âme, exaltée en Dieu, fût responsable de sa dépouille. C'était en un mot, la vertu de Dieu passée dans l'homme par l'union absolue et indissoluble de l'homme à Dieu, le rêve de toute âme sur la terre, l'état anticipé du ciel. Il y avait de la grandeur et de la sainteté pour les saints. dans ces maximes ; il y avait des pièges pour le vulgaire.

L'Église s'émut à ces rumeurs ; le cardinal Lecamus, évêque de Grenoble, les dénonça à l'archevêque de Paris, M. de Harlay à la cour. Mme Guyon et le P. Lacombe venaient de rentrer à Paris. L'apôtre et le disciple furent arrêtés. Le religieux, interrogé, jeté à la Bastille, confiné à l'île d'Oléron, fut enfermé au château de Lourdes, dans le plus âpre rayon des Pyrénées, pour y languir pendant de longues années d'expiation. Mme Guyon, enfermée de son côté dans un monastère de la rue Saint-Antoine, subit les interrogatoires sévères de l'Église et se lava victorieusement de toutes les accusations de scandale et d'impiété qui l'avaient assaillie à son retour à Paris. Elle devint l'édification, l'amour et les délices du couvent qui lui servait de prison. Une femme célèbre alors par ses lumières et son zèle dans la piété, Mme de Miramion, entendit parler de la femme captive ; elle la vit, elle fut séduite. Elle intercédait auprès de Mme de Maintenon pour en obtenir la liberté d'une femme injustement persécutée. Mme de la Maisonfort, parente aussi de Mme de Maintenon, la duchesse de Béthune, fille de l'infortuné Fouquet, Mme de Beauvilliers elle-même, fille de Colbert, s'unirent à Mme de Miramion dans ce même intérêt. Mme de Maintenon fit rendre la liberté à la protégée de tant de femmes irréprochables. Mme Guyon, libre, courut rendre grâce à sa libératrice. Mme de Maintenon subit la fascination générale ; elle rapprocha d'elle Mme Guyon comme un foyer de piété, d'éloquence et de grâces, qui n'avait été obscurci que par les fumées d'une sublime imagination. Elle l'introduisit à Saint-Cyr, maison où elle avait rassemblé sous ses auspices l'élite des jeunes filles nobles du royaume ; elle l'engagea à y révéler les dons de Dieu dans des conférences où éclaterait son génie contemplatif et pieux. Elle y assistait elle-même ; elle devint complice innocente de toutes les subtilités de l'esprit mystique sur l'amour' divin ; elle entraîna dans cette admiration les hommes les plus sévères de la cour, tels que le duc de Beauvilliers et le duc de Chevreuse ; elle admit Mine Guyon dans son intimité la plus inaccessible au vulgaire. Ce fut là et sous de si respectables auspices, que

Fénelon rencontra Mme Guyon. La conformité de tendresse et d'exaltation de ces deux âmes également religieuses, séduites par deux imaginations également colorées, ne tarda pas à établir entre Fénelon et Mme Guyon un commerce spirituel où il n'y eut de séduction que la piété et de séduit que l'enthousiasme.

DEUXIÈME PARTIE.

I.

Les récits mystiques de Mme Guyon, tout en ravissant Mme de Maintenon et Fénelon, leur paraissaient des parfums secrets de piété exceptionnels qu'il fallait respirer dans leur sanctuaire intérieur, mais qu'il ne fallait pas laisser évaporer ou transpirer au dehors, dans la crainte d'enivrer le vulgaire. Le roi, simple de foi comme d'imagination, pensait plus sévèrement.

J'ai lu des morceaux de ces écrits de notre amie au roi, écrit Mme de Maintenon ; il m'a dit que c'étaient des rêveries ; il n'est pas encore assez avancé dans la piété pour goûter ces perfections. Ne répandez point, ajoute-t-elle ailleurs, les maximes de l'abbé de Fénelon devant des gens qui ne le goûtent pas. Quant à Mme Guyon, il faut nous contenter de la garder pour nous. L'abbé de Fénelon a raison de ne pas vouloir que ces écrits soient montrés ; tout le monde n'a pas l'esprit droit et solide. On prêche la liberté des enfants de Dieu à des personnes qui ne sont pas encore ses enfants.

On voit que Fénelon se défiait lui-même de cet entraînement vers une perfection idéale qui pourrait scandaliser les faibles ; que sa complicité spirituelle avec Mme Guyon était moins entière que celle de Mme de Maintenon et de la cour, et que son admiration, pleine de prudence jusque dans l'entraînement, n'alla jamais jusqu'au fanatisme.

Cet entraînement venait de sa nature même, et de cette disposition à l'amour mystique de Dieu, où la tendresse se mère à la subtilité. Écoutons-le parler de sainte Thérèse, et nous reconnâtrons à son admiration quel est le goût intime, le courant natif de sa piété, et nous retrouverons en même temps la réserve, la discrétion, la mesure qui n'abandonnèrent pas cette belle âme :

De l'oraison simple où était déjà sainte Thérèse, Dieu l'enleva jusque dans la plus haute contemplation ; elle entre dans l'union où se commence le mariage virginal de l'époux avec l'épouse ; elle, est toute à lui, il est tout à elle. Révélations, esprit de prophétie, visions sans aucune image sensible ; ravissements, tourments délicieux, comme elle le dit elle-même, où l'esprit est enivré, et où le corps succombe, où Dieu lui-même est si présent, que l'âme, épuisée et dévorée, tombe en défaillance, ne pouvant sentir tant de majesté ; en un mot, tous les dons surnaturels découlent sur elle.

Ses directeurs d'abord se trompent. Voulant juger de ses forces pour la pratique des vertus par le degré de son oraison, et par le reste de faiblesse et d'imperfection que Dieu laissait en elle pour l'humilier, ils concluent qu'elle est dans une illusion dangereuse, et ils veulent l'exorciser. Hélas ! quel trouble pour une âme appelée à la plus simple obéissance, et menée, comme sainte Thérèse, par la voie de la crainte, lorsqu'elle sent son intérieur bouleversé par ses guides ! *J'étais, dit-elle, comme au milieu d'une rivière, prête à me noyer, sans espérance de secours.* Elle ne sait plus ce qu'elle est, ni ce qu'elle fait quand elle prie. Ce qui faisait sa consolation depuis tant d'années fait sa peine la plus amère. Pour obéir, elle s'arrache à son attrait ; mais elle y retombe, sans pouvoir ni en sortir ni se rassurer. Dans ce doute, elle sent les horreurs du désespoir ; tout disparaît, tout l'effraye, tout lui est enlevé. Son Dieu même, en qui elle se reposait si

doucement, est devenu un songe pour elle. Dans sa douleur elle s'écrie, comme Madeleine : *Ils me l'ont enlevé, je ne sais où ils l'ont mis.*

Ô vous, oints du Seigneur, ne cessez donc jamais d'apprendre, par la pratique de l'oraison, les plus profondes et les plus mystérieuses opérations de la grâce, puisque vous en êtes les dispensateurs. Que n'en coûte-t-il point aux âmes que vous conduisez, lorsque la sécheresse de vos études curieuses et votre éloignement des voies intérieures vous font condamner tout ce qui n'entre point dans votre expérience ! Heureuses les âmes qui trouvent l'homme de Dieu, comme sainte Thérèse trouva enfin les saint François de Borgia et Pierre d'Alcantara, qui lui aplanirent la voie par où elle marchait ! *Jusqu'alors*, dit-elle, *j'avais plus de honte de déclarer mes révélations que je n'en aurais eu de confesser les plus grands péchés.* Et nous aussi, aurons-nous honte de parler de ces révélations dans un siècle où l'incrédulité prend le nom de sagesse ? Rougirons-nous de dire à la louange de la grâce ce qu'elle a fait dans le cœur de Thérèse ? Non, non, tais-toi, ô siècle ! où ceux même qui croient toutes les vérités de la religion se piquent de rejeter sans examen, comme fables, toutes les merveilles que Dieu opère dans ses saints.

Je sais qu'il faut éprouver les esprits pour voir s'ils sont de Dieu. A Dieu ne plaise que j'autorise une vaine crédulité pour de creuses visions ! mais à Dieu ne plaise que j'hésite dans la foi, quand Dieu se veut faire sentir ! Celui qui répandait d'en haut, comme par torrents, les dons miraculeux sur les premiers fidèles, n'a-t-il pas promis de répandre son esprit sur toute chair ? N'a-t-il pas dit : *Sur mes serviteurs et sur mes servantes* ? Quoique les derniers temps ne soient pas aussi dignes que les premiers de ces célestes communications, faudra-t-il les croire impossibles ? La source en est-elle tarie ? Le ciel est-il fermé pour nous ? N'est-ce pas même l'indignité de ces derniers temps qui rend ces grâces plus nécessaires pour allumer la foi et la charité presque éteinte ?...

Ah ! plutôt m'oublier moi-même que d'oublier jamais ces livres (de sainte Thérèse), si simples, si vifs, si naturels, qu'en les lisant on oublie qu'on lit, et qu'on imagine entendre Thérèse elle-même ! Oh ! qu'ils sont doux ces tendres et sages écrits, où mon âme a goûté la manne cachée ! Quelle naïveté quand elle raconte les faits ! Ce n'est pas une histoire, c'est un tableau. Quelle force pour exprimer ces divers états ! Je suis ravi de voir que les paroles lui manquent, comme a dit saint Paul, pour dire tout ce qu'elle sent. Quelle foi vive ! Les cieus lui sont ouverts, rien ne l'étonne, et elle parle aussi familièrement des plus hautes révélations que des choses les plus communes.

Assujettie par l'obéissance, elle parle sans cesse d'elle et des sublimes dons qu'elle a reçus, sans affectation, sans complaisance, sans réflexion sur elle-même. Grande âme qui se compte pour rien, et qui, ne voyant plus que Dieu seul en tout, se livre sans crainte elle-même à l'instruction d'autrui. Ô livres si chers à tous ceux qui servent Dieu dans l'oraison, et si magnifiquement loués par la bouche de toute l'Église, que ne puis-je vous dérober à tant d'yeux profanes ! Loin, loin, esprit superbe et curieux qui ne lisez ces livres que pour tenter Dieu et pour vous scandaliser de ses grâces ! Où êtes-vous, âmes simples et recueillies à qui ils appartiennent ?... Oh ! si vous compreniez combien il est doux de goûter Dieu, quand on ne veut plus goûter que lui seul, vous jouiriez du centuple promis dès cette vie ; votre paix coulerait comme un fleuve, et votre justice serait profonde comme les abîmes de la mer.

II.

Cependant le bruit des nouveautés qui couvaient, à Saint-Cyr et à Versailles, entre Mme Guyon et l'abbé de Fénelon, et qui ravissaient les âmes ardentes, était parvenu à l'archevêque de Paris, à Bossuet et à l'évêque de Chartres, directeur de Mme de Maintenon.

Ces trois oracles de l'Église se réunirent, et lui dénoncèrent Fénelon comme fauteur dangereux d'idées inexpérimentées ou téméraires, qu'il fallait, pour la paix de la religion à peine reconquise, éloigner du roi et de son petit-fils.

Bourdaloue, orateur célèbre et vénéré de la chaire, consulté par elle sur ces doctrines, répondit avec la même austérité : *Le silence sur ces matières*, dit-il, dans sa lettre, *est le meilleur gardien de la paix. Il m'en faut parler que dans le secret de la confiance sacrée avec ses directeurs spirituels.* La sourde conspiration des esprits, sévères couva ainsi contre Fénelon longtemps avant d'éclater.

Rien n'indique encore, à cette époque, un plan arrêté de Bossuet pour perdre dans l'esprit du roi un disciple qu'il avait chéri ; on n'y voit que quelques soupçons inquiets d'un homme des traditions qui répugne de foi et d'orgueil aux nouveautés, et la douleur vive d'un maître de la doctrine qui voit son enfant près de chanceler dans la foi. Ces deux sentiments naturels dans Bossuet n'avaient pas besoin d'une basse envie pour éclater en sainte colère. L'envie n'est pas la passion de l'orgueil. Bossuet était superbe de son génie et de son audace ; il n'enviait pas, il écrasait. Quand on a la foudre en main, on ne dresse pas d'embûches.

Aussi, au commencement de cette querelle, Bossuet chercha plutôt à l'étouffer qu'à l'envenimer. Il traita les visions de Mme Guyon comme les erreurs d'un esprit malade. Il consentit à voir cette femme célèbre, il reçut avec indulgence ses explications et ses regrets des troubles qu'elle excitait involontairement dans les âmes. Il la fit, de sa propre main, participer aux mystères dans sa chapelle particulière ; il lui conseilla le silence, l'ombre, l'éloignement de Paris et de la cour pendant quelques mois. Il se chargea d'examiner lui-même à loisir ses écrits, et de porter un arrêt suprême auquel elle se soumettrait avec une déférence volontaire.

Il fit ce qu'il avait promis de faire, il lut et censura les livres de sa pénitente. Il lui écrivit pour lui indiquer, avec une bonté divine, les passages scandaleux pour la raison ou dangereux pour la morale.

Il s'entretint confidentiellement avec Fénelon des aberrations de son amie spirituelle, et le conjura de les condamner avec lui. Fénelon, sûr de l'orthodoxie de Mme Guyon, et touché des persécutions qui la menaçaient, la justifia devant Bossuet avec plus de magnanimité que de politique. Il se refusa à condamner comme théologien ce qu'il admirait comme homme, comme poète et comme ami. Il répondit que Dieu se servait des plus faibles sentiments pour manifester sa gloire ; que l'esprit soufflait où il voulait ; que la langue exaltée des prophètes ou des sibylles n'avait ni la précision ni la timidité de la langue des écoles, et qu'avant de réprocher ces inspirées de Dieu ou de leur propre délire, il fallait les éprouver par le temps. Bossuet fut contristé.

III.

Le roi, qui se mêlait de théologie sans rien comprendre que la discipline et l'autorité infallible, témoigna son mécontentement. Mine de Maintenon, par qui ce scandale naissant s'était introduit à Saint-Cyr, à la cour, dans l'Église, trembla de paraître aux yeux du roi complice et fauteur de ceux qui alarmaient la conscience du prince. Elle se hâta de désavouer ses amis et de leur retirer sa faveur. Elle n'alla pas cependant, dans le commencement, jusqu'à s'unir à leurs persécuteurs. Elle rendait en secret témoignage de leur innocence et de leur intention, mais elle pressait la nomination d'un tribunal de doctrines pour juger la question, et pour décharger une responsabilité qui lui pesait dans cette affaire.

Encore une lettre de Mme Guyon ! écrit-elle. Cette femme est bien importune. Il est vrai qu'elle est bien malheureuse ! Elle me prie aujourd'hui de faire adjointre M. Tronson, l'ami de Fénelon, aux juges. Je ne sais si le roi voudra donner cette mortification à l'archevêque de Paris.... M. l'abbé de Fénelon a trop de piété pour ne pas croire qu'on peut aimer Dieu pour lui-même, et il a trop d'esprit pour croire qu'on puisse associer cet amour aux vices les plus honteux. Il n'est point l'avocat de Mme Guyon, quoiqu'il en soit l'ami ; il est le défenseur de la piété et de la perfection chrétienne. Je me repose sur sa parole, parce que j'ai connu peu d'hommes aussi francs que lui, et vous pouvez le dire !

IV.

Les conférences s'ouvrirent. Bossuet les dominait ; étranger à ces subtilités, il pria encore Fénelon lui-même de l'initier à ces exaltations des mystiques français et espagnols ou italiens que l'Église avait tolérés, et qu'il appelait dans son rude bon sens d'*amoureuses extravagances*. Fénelon analysait pour Bossuet ces livres, sources où Mme Guyon avait puisé ses propres enthousiasmes. Il était ferme alors dans sa déférence au génie de Bossuet.

Ne soyez point en peine de moi, lui écrivait-il en lui adressant ces documents, je suis dans vos mains comme un enfant. Ces doctrines passent par moi sans être de moi. J'aime autant croire d'une façon que d'une autre. Dès que vous aurez parlé, tout sera effacé en moi. Quand même ce que je crois avoir lu me paraîtrait aussi clair que deux et deux font quatre, je le croirais encore moins clair que mon obligation de me défier de mes lumières et de leur préférer celles d'un pontife tel que vous !... Je tiens trop à la tradition pour chercher à en détacher celui qui, de nos jours, doit en être la colonne principale.

V.

Cependant l'archevêque de Paris, impatient de la lenteur des conférences, fulminait séparément contre Mme Guyon et ses doctrines. Mine de Maintenon, tremblant que Fénelon ne se trouvât compris dans ces réprobations de l'Église de Paris et arraché aussi à la cour où elle voulait le retenir, employa, pour le détacher de Mme Guyon, la séduction de la faveur royale. Le roi le nomma archevêque de Cambrai. A ce titre, Mme de Maintenon espérait le faire associer lui-même aux évêques qui jugeaient Mme Guyon, et le contraindre à réprover ainsi comme pontife ce qu'il avait admiré comme ami. Le roi entra dans ce

complot de bienveillance. On y retrouve toute l'habileté d'un courtisan sous l'affection d'une amie. Elle voulait du même coup tranquilliser le roi sur les doctrines de Fénelon, et reconquérir Fénelon sur Mme Guyon, qu'elle abandonnait aux évêques.

Fénelon s' alarma au premier moment d'une dignité qui devait l'enlever à son élève. Il représenta au roi que la première dignité à ses yeux était la tendresse qui l'attachait à son petit-fils, et qu'il ne changerait volontairement contre aucune autre.

Non, lui répondit avec bonté Louis XIV, j'entends que vous restiez en même temps précepteur de mon petit-fils. La discipline de l'Église ne vous impose que neuf mois de résidence dans votre diocèse : vous donnerez les trois autres mois à vos élèves ici, et vous surveillerez de Cambrai leur éducation pendant le reste de l'année, comme si vous étiez à la cour.

Fénelon, enchaîné par de telles faveurs, se dépouilla, contre l'usage, d'une abbaye qu'il possédait, et résista avec un désintéressement exemplaire aux instances et aux exemples qui l'encourageaient à garder ces richesses de l'Église. Il ne voulut rien emporter dans son évêché des trésors d'aumônes appartenant, selon lui, à d'autres pauvres. Le monde l'admira sans l'imiter.

Le roi, d'après les inspirations de Mme de Maintenon, l'adjoignit aux évêques qui scrutaient les doctrines de Mme Guyon. Mais déjà la conférence était dissoute, et Bossuet, seul rapporteur et seul oracle, rédigeait à part le jugement. Fénelon, après en avoir discuté et fait modifier les termes dans un sens qui excluait toute application de la censure à la personne de Mme Guyon, signa l'exposé des principes purement théologiques de cette déclaration. La paix semblait tellement cimentée entre ces deux oracles de la foi en France, que Bossuet voulut présider lui-même, comme pontife consécrateur, à l'élévation ecclésiastique de son disciple et de son ami. Le roi, son fils, son petit-fils, sa cour entière assistèrent, dans la chapelle de Mme de Maintenon, à Saint-Cyr, à la cérémonie où le génie de l'éloquence consacrait le génie de la poésie.

VI.

Mais à peine cette paix était-elle rétablie par l'intervention de Mme de Maintenon, par la longanimité de Bossuet, par l'humilité de Fénelon et par le silence de Mme Guyon, que de nouvelles causes de discussion s'élevèrent à son occasion entre les pontifes. Mme Guyon s'évada secrètement du couvent où Bossuet lui avait offert un asile sûr et affectueux à Meaux, capitale de son diocèse. Elle lui écrivait qu'elle se retirait dans la solitude, loin du monde et de ses orages ; mais elle se cacha, au contraire, dans Paris, au milieu du cénacle de plus en plus fervent de ses disciples, au nombre desquels on comptait avec inquiétude Fénelon et ses amis, le duc de Beauvilliers et le duc de Chevreuse.

Au même moment l'archevêque de Paris mourut. C'était un homme de mœurs mondaines, qui avait blessé la conscience du roi. On cherchait un homme de haute vertu pour purifier le siège. L'Église nommait Bossuet, le inonde Fénelon. Mme de Maintenon hésitait entre les deux, l'un plus redouté, l'autre plus aimé. Les soupçons de nouveauté éloignèrent de Fénelon, les craintes de la domination éloignèrent de Bossuet. Mme de Maintenon appela au siège de Paris M. de

Noailles, pontife exemplaire et agréable à la cour. Bossuet ressentit avec majesté l'injure ; il ne s'abaissa ni à solliciter ni à refuser.

Il y a toute apparence, écrit-il à ses amis de Paris, que Dieu, par sa miséricorde autant que par sa justice, me laissera dans ma place. Quand vous souhaitez qu'on m'offre et que je refuse, vous voulez contenter ma vanité. Il vaut mieux contenter l'humilité ! Il n'y a pas à douter, malgré tout vain discours des hommes, que, selon tous mes désirs, je ne sois enterré ici aux pieds de mes saints prédécesseurs en travaillant au salut du troupeau qui m'a été confié.

La grandeur de cette ambition était dans sa franchise. Bossuet ressentait l'indignité de la préférence de M. de Noailles envers son génie ; mais il ne s'abaissait ni au murmure, ni au regret, ni même au désir : il sentait lui-même sa vengeance dans sa supériorité.

Cependant, soit qu'il fût à son insu humilié d'avoir été balancé avec la jeunesse de Fénelon, avec la médiocrité de M. de Noailles, soit que l'évasion peu loyale de Mine Guyon et sa résidence suspecte à Paris lui parussent avoir été incitées par Fénelon, et avoir trompé ainsi la 'confiance qu'il avait mise dans son disciple, le ressentiment couva dans son âme et ne tarda pas à éclater. Il sollicita du roi l'arrestation de Mme Guyon. Le roi la fit découvrir dans Paris et enfermer dans une maison de fous.

Que voulez-vous qu'on fasse, écrivit Mme de Maintenon à l'archevêque de Paris, d'elle, de ses amis, de ses papiers ? Le roi sera encore ici tout le jour, écrivez-lui directement. Je suis ravi de cette arrestation, écrivit aussi Bossuet à Mme de Maintenon ; ce mystère cachait bien des maux à l'Église.

Fénelon, alors à Cambrai, apprit avec douleur que son amie venait d'être transférée à Vincennes. Le duc de Beauvilliers trembla de voir Fénelon enlevé à l'éducation du duc de Bourgogne.

Il est évident, écrit-il, qu'il y a une cabale très-puissante et très-animée contre l'archevêque de Cambrai. Mme de Maintenon obéit à ce qu'on lui suggère ; elle est prête à se porter aux dernières extrémités contre lui. Je le vois à la veille d'être ravi aux princes comme un homme suspect de leur inspirer des doctrines dangereuses. Si on y réussit, j'aurai mon tour ; mais, au scandale près, je vous dirai que j'en serais consolé.... Quant à M. de Fénelon, je ne lui conseillerai pas, quand il le voudrait, de faire une condamnation formelle des livres de Mme Guyon. Il donnerait trop de joie aux libertins de la cour, et ce serait confirmer tout ce qui se débite au préjudice de la piété.... Ne serait-ce pas donner lieu de croire qu'il est complice de tout ce qu'on impute à cette pauvre femme, et que, par politique et par crainte d'être disgracié, il se presse d'abjurer ? Je me croirais en conscience obligé, dans tous les cas, de dire ouvertement ce qui pourrait justifier M. de Fénelon ; et, quand il serait disgracié, je le dirais plus hautement, parce qu'on verrait mieux alors que la justice et la vérité seules m'obligent à rendre témoignage....

On transféra, après plusieurs interrogatoires, Mme Guyon dans une maison cloîtrée de Vaugirard, sous la surveillance du curé de Saint-Sulpice. Nous n'aurons pas pour cet adoucissement, écrit Mme de Maintenon, l'approbation de Bossuet ; mais, pour moi, je crois qu'il est de mon devoir de détourner des violences autant qu'il m'est possible.

VII.

On veut que je condamne la personne de Mme Guyon, écrit au même moment Fénelon. Quand l'Église portera sur ses doctrines un arrêt, je suis prêt à le signer de mon sang. Hors de là je ne puis ni ne dois rien faire de semblable. J'ai vu de près une vie qui m'a infiniment édifié : pourquoi veut-on que je la condamne sur d'autres faits que je n'ai point vus ? Me convient-il d'aller accabler une pauvre personne que tant d'autres ont déjà foudroyée et dont j'ai été l'ami ?

Quant à Bossuet, je serais ravi d'adhérer à son livre, s'il le souhaite, quant aux doctrines ; mais je ne le puis honnêtement ni en conscience, s'il attaque une femme qui me paraît innocente, et des écrits que j'ai laissé condamner sans y attacher inutilement ma propre censure....

Bossuet est un saint pontife, c'est un ami tendre et solide : mais il veut, par un excès de zèle pour l'Église et d'amitié pour moi, me mener au delà des bornes.... Je crois Mme de Maintenon sur la même pente.... Elle s'afflige et s'irrite tour à tour contre moi à chaque nouvelle impression qu'on lui donne.... Tout se réduit donc de ma part à ne pas vouloir parler contre ma conscience, à ne pas consentir à insulter une femme que j'ai révéérée comme une sainte sur tout ce que j'ai vu d'elle par moi-même....

Si j'étais capable, ajoute-t-il ailleurs dans une lettre de tendre reproche à Mme de Maintenon, sa persécutrice par amitié, si j'étais capable d'approuver une femme qui prêcherait un nouvel Évangile, il faudrait me déposer et me brûler, bien loin de me supporter comme vous le faites ; mais je puis fort innocemment me tromper sur une personne que je crois sainte. Je n'ai jamais eu aucun goût naturel pour elle, je n'ai jamais éprouvé rien d'extraordinaire en elle qui ait pu me prévenir en sa faveur ; elle est confiante à l'excès, la preuve en est bien claire, puisqu'il (Bossuet) vous a redit, comme des impiétés, des choses qu'elle lui avait confiées....

Je ne compte pour rien ni ses prétendues prophéties, ni ses prétendues révélations... je n'ai jamais entendu parler des images scandaleuses qu'on attribue à son mysticisme pour exprimer l'amour divin ; je parierais ma tête que tout cela ne veut rien dire de précis, et que Bossuet est inexcusable de vous avoir donné comme une doctrine de Mme Guyon ce qui n'était que songe, ou expression figurée, ou quelque chose d'équivalent.

On n'a rien trouvé contre ses mœurs que des calomnies. Je suis si persuadé qu'elle n'a rien enseigné de mauvais, que je répondrais encore de lui faire donner ou les explications ou les rétractations satisfaisantes.... Peut-être croirez-vous que je parle ainsi pour la faire mettre en liberté ? Non, je m'engage à lui faire donner ces explications sans qu'elle sorte même de prison, je ne la verrai point ; je ne lui écrirai que des lettres ouvertes, lues par vous et par ses accusateurs.

Après tout cela, laissez-la mourir en prison. Je suis content qu'elle y meure, que nous ne la voyions jamais, que nous n'entendions jamais parler d'elle !

Pourquoi donc vous resserrez-vous le cœur à notre égard, madame, comme si nous étions d'une autre religion que vous ?... Ne craignez pas même que je contredise Bossuet, je n'en parlerai jamais que comme de mon maître ; je consens qu'il soit vainqueur, et qu'il passe pour m'avoir ramené de toutes sortes d'égarements : sincèrement, je ne veux avoir que déférence et docilité pour lui...

VIII.

Fénelon, ainsi placé par son imprudence et par la rigidité de ses adversaires entre le crime de condamner ce qu'il croyait innocent, l'humiliation de se condamner lui-même, et le danger de susciter sur sa propre tête les foudres de Bossuet, maure de l'Église de France, se retira triste et pressentant la ruine de sa vie dans la solitude de Cambrai. Là pour manifester son innocence de foi et pour enlever tout prétexte aux incriminations de Bossuet, il écrivit son livre des *Maximes des saints*. C'était la justification, par les textes tirés des livres et des opinions des oracles mêmes de l'Église, de l'amour désintéressé de Dieu ; doctrine transcendante des mystiques de tous les âges. soumit humblement page par page son manuscrit à la censure de Monseigneur de Noailles, qui rengagea à ne le communiquer qu'à ses théologiens, sans en parler à Bossuet. Il corrigea sur leurs notes tout ce qui fit pour eux l'objet de la plus légère observation. Il chargea le duc de Chevreuse, son ami, de faire imprimer le livre.

Bossuet s'indigna au bruit de la prochaine publication d'un livre dont on lui avait dérobé le secret. Je suis certain, écrivit-il, que cet écrit ne peut causer qu'un grand scandale.... Je ne puis, en conscience, le supporter !... Dieu m'oblige à faire voir qu'on veut soutenir par là des livres téméraires qui sont le renversement de la piété.... Voilà la vérité à laquelle il faudra que je sacrifie ma vie !... On ne m'évite, en cette occasion, après m'avoir témoigné tant de soumission en paroles, que parce qu'on sent que Dieu, en qui je me fie, me donnera la force pour éventer la mine !....

IX.

La colère de Bossuet fut contagieuse à l'apparition du livre. La justification de Fénelon parut un crime contre l'autorité de l'oracle de l'Église de France. Le roi prit parti pour le, chef de l'épiscopat. Un historien impartial et contemporain, d'Aguesseau, attribue l'éclat de la colère de Louis XIV à l'aversion sourde qu'il nourrissait contre la supériorité d'esprit de Fénelon.

Soit que ce prince craignit, dit d'Aguesseau, les esprits d'un ordre supérieur, soit qu'une certaine étrangeté et une certaine recherche dans le caractère et dans les formes de Fénelon déplussent à ce prince, qui était porté par son goût au simple et à l'uni ; soit que Fénelon, par une politique profonde, voulant paraître se renfermer dans ses fonctions, évitai de s'insinuer dans la familiarité du roi, il est bien certain que Louis XIV n'avait jamais paru le goûter et qu'il n'eut aucune peine à le sacrifier.

Bossuet accrut encore cette disposition par les alarmes qu'il jeta dans la conscience du roi. Il s'accusa *comme d'une condescendance criminelle de n'avoir pas révélé plus tôt au roi le fanatisme de son disciple !* La cour, informée des secrètes antipathies du roi, s'ameuta tout entière contre le prétendu hérésiarque.

Un naturel si heureux, dit encore d'Aguesseau, fut perverti, comme celui du premier homme, par la voix d'une femme. Ses talents, son ambition, sa fortune, sa réputation même, furent sacrifiés par lui, non à l'illusion des sens, mais à celle de l'esprit. On vit ce génie si sublime se borner à devenir le prophète et l'oracle d'une secte, fertile en images spécieuses et séduisantes, voulant être philosophe

et n'étant jamais qu'orateur, caractère qu'il a conservé dans tous les ouvrages sortis de sa plume jusqu'à la fin de sa vie.

On alla jusqu'à l'accuser d'avoir voulu flatter la dévotion du roi pour en faire l'instrument de sa fortune, en ayant la pensée de joindre la politique à la mysticité, de former, par les liens secrets d'un langage mystérieux, une puissante cabale à la tête de laquelle il serait, toujours par l'élévation et l'insinuation de son génie.

Ces imputations tombaient d'elles-mêmes devant le courage qu'avait en ce moment Fénelon de mécontenter le roi et d'offenser Bossuet, pour soutenir une femme persécutée et une doctrine calomniée.

Tout le monde s'éloignait de lui. La contagion de la disgrâce dans laquelle il s'était volontairement précipité faisait redouter et éviter non-seulement de le justifier, mais même de le plaindre. Il était à Versailles aussi isolé qu'à Cambrai, attendant chaque jour l'ordre de s'exiler de la cour. Ce fut dans cette angoisse de son âme qu'un incendie dévora, avec son palais épiscopal de Cambrai, les meubles, les livres, les manuscrits qu'il contenait, sa seule richesse, qu'il y avait transportée. Il reçut ce coup avec sa sérénité habituelle. *J'aime mieux*, dit-il à l'abbé de Langeron qui accourut pour lui apprendre ce malheur domestique, *que le feu ait pris à ma maison qu'à la chaumière d'une pauvre famille.*

X.

Cependant Bossuet fulminait des censures sévères contre le livre de Fénelon, tout en ménageant l'ancien ami. *Il nous est dur*, disait-il, *de parler ainsi d'un ami si accoutumé à entendre ma voix, comme j'étais moi-même si accoutumé à entendre la sienne. Dieu, sous les yeux de qui j'écris, sait avec quel gémississement j'ai porté ma triste plainte sin-* ce qu'un ami de tant d'années me juge indigne de traiter avec lui, moi qui n'ai jamais élevé ma voix contre lui d'un demi-ton seulement !... Un ami de toute la vie ! un cher adversaire, Dieu le sait, que je porte dans mes entrailles !...

XI.

Au moment où Bossuet écrivait ces lignes, le roi envoyait l'ordre à Fénelon de quitter Versailles, de se rendre à Cambrai, sans s'arrêter à Paris. Il lui défendait d'aller à Rome solliciter un jugement du pape sur ses doctrines, redoutant sans doute la séduction que son génie et sa vertu exerceraient à Rome comme partout. Le roi en même temps écrivait à Rome pour demander au souverain pontife une condamnation de l'archevêque de Cambrai, s'engageant à la faire exécuter par toute son autorité royale.

La séparation de Fénelon et du duc de Bourgogne, son élève, déchira ces deux cœurs. Les larmes du duc de Beauvilliers, du duc de Chevreuse, se mêlèrent à celles du jeune prince et de son ami. Le duc de Bourgogne se jeta en vain aux pieds du roi, son aïeul, pour arracher un contre-ordre ; un sursis, un pardon : *Non, mon fils*, répondit le roi ; *je ne suis pas maître de faire de ceci une affaire de faveur. Il s'agit de la sûreté de la foi ; Bossuet en sait plus dans cette matière que vous et moi !*

Mme de Maintenon affligée, mais d'autant plus inexorable qu'elle avait été plus complice, refusa de recevoir Fénelon.

Le duc de Beauvilliers, fidèle à ta vertu comme à l'amitié, parla en cœur libre au maître des grâces : Sire, dit-il au roi, je suis l'ouvrage de Votre Majesté. Vous m'avez élevé, vous pouvez m'abattre ; dans la volonté de mon prince je reconnaîtrai la volonté de Dieu ; je me retirerai de la cour, sire, avec le regret de vous avoir déplu, mais avec l'espérance d'une vie plus tranquille. Fénelon conjurait, au contraire, le duc de Beauvilliers et ses amis de ne pas se perdre pour sa cause.

Je suis ici accablé des opprobres dont on m'a couvert, écrit-il à ces amis, mais sacrifiez-moi ! Encore un peu de temps, et le songe trompeur de cette vie va s'évanouir, et nous serons tous réunis à jamais dans le royaume de vérité, où il n'y a plus ni erreur, ni division, ni scandale, où la paix de Dieu sera la nôtre ! En attendant, souffrons, taisons-nous, laissons-nous fouler aux pieds, trop heureux si notre ignominie sert à sa gloire !

XII.

Arrivé dans son diocèse, Fénelon se livra tout entier à la charité et à l'étude.

De cette solitude sortirent des milliers de pages où respirent le génie littéraire de la plus pure antiquité et le génie moderne du christianisme, qui parlent de la divinité avec une admirable puissance d'esprit et de langage, souvent avec le plus tendre enthousiasme. On y sent une prière, une adoration perpétuelle sous chaque parole, comme la chaleur sous la vie. On peut dire que Fénelon ne pouvait parler de Dieu. sans prier.

Voici quelques-unes de ces pages prises au hasard dans cette multitude de traités et de lettres où s'épanouissait son âme. Elles le peindront mieux que tout ce que nous pouvons en dire :

Tout porte la marque divine dans l'univers : les cieux, la terre, les plantes, les animaux, et les hommes plus que tout le reste. Tout nous montre un dessein suivi, un enchaînement de causes subalternes conduites avec ordre par une cause supérieure.

Il n'est point question de critiquer ce grand ouvrage. Les défauts qu'on y trouve viennent de la volonté libre et dérégulée de l'homme, qui les produit par son dérèglement ; ou de celle de Dieu, toujours sainte et toujours juste, qui veut tantôt punir les hommes infidèles, et tantôt exercer par les méchants les bons qu'il veut perfectionner. Souvent même ce qui paraît défaut à notre esprit borné, dans un endroit séparé de l'ouvrage, est un ornement par rapport au dessein général, que nous ne sommes pas capables de regarder avec des vues assez étendues et assez simples pour connaître la perfection du tout. N'arrive-t-il pas tous les jours qu'on blâme témérairement certains morceaux des ouvrages des hommes, faute d'avoir assez pénétré toute l'étendue de leurs desseins ? C'est ce qu'on éprouve tous les jours pour les ouvrages des peintres et des architectes.

Si des caractères d'écriture étaient d'une grandeur immense, chaque caractère regardé de près occuperait toute la vue d'un homme ; il ne pourrait lire, c'est-à-dire assembler les lettres, et découvrir le sens de tous ces caractères rassemblés. Il en est de même des grands traits que la Providence forme dans la

conduite du monde entier pendant la longue suite des siècles. Il n'y a que le tout qui soit intelligible, et le tout est trop vaste pour être vu de près. Chaque événement est comme un caractère particulier qui est trop grand pour la petitesse de nos organes, et qui ne signifie rien s'il est séparé des autres. Quand nous verrons en Dieu à la fin des siècles, dans son vrai point de vue, le total des événements du genre humain, depuis h, premier jusqu'au dernier jour de l'univers, et leurs proportions par rapport aux desseins de Dieu, nous nous écrierons : *Seigneur, il n'y a que vous de juste et de sage.*

.....

Mais, après tout, les vrais défauts mêmes de cet ouvrage ne sont que des imperfections que Dieu y a laissées pour nous avertir qu'il l'avait tiré du néant. Il n'y a rien dans l'univers qui ne porte et qui ne doive porter également ces deux caractères si opposés : d'un côté, le sceau de l'ouvrier sur son ouvrage ; d'un autre côté, la marque du néant d'où il est tiré et où il peut retomber à toute heure. C'est un mélange incompréhensible de bassesse et de grandeur, de fragilité dans la matière et d'art dans la façon. La main de Dieu éclate partout, jusque dans un ver de terre. Le néant se fait sentir partout, jusque dans les plus vastes et les plus sublimes génies.

Tout ce qui n'est point Dieu ne peut avoir qu'une perfection bornée ; et qui n'a qu'une perfection bornée demeure toujours imparfait par l'endroit où la borne se fait sentir, et avertit que l'on y pourrait encore beaucoup ajouter. La créature serait le créateur même, s'il ne lui manquait rien ; car elle aurait la plénitude de lit perfection, qui. est la divinité même : dès qu'elle ne peut être infinie, il faut qu'elle soit bornée en perfection, c'est-à-dire imparfaite par quelque côté. Elle peut avoir plus ou moins d'imperfection ; mais enfin il faut toujours qu'elle soit imparfaite ; il faut qu'on puisse toujours marquer l'endroit précis où elle manque, et que la critique puisse dire : *Voilà ce qu'elle pourrait encore avoir, et ce qu'elle n'a pas.*

.....

Qu'on étudie le monde tant qu'on voudra ; qu'on descende au dernier détail ; qu'on fasse l'anatomie du plus vil animal ; qu'on regarde de près le moindre grain de blé. semé dans la terre, et la manière dont ce germe se multiplie ; qu'on observe attentivement les précautions avec lesquelles un bouton de rose s'épanouit au soleil et se referme vers la nuit : on y trouvera plus rie, dessein, de conduite et d'industrie que dans tous les ouvrages de l'art. Ce que l'on appelle même l'art des hommes n'est qu'une faible imitation du grand art qu'on nomme les lois de la nature, et que les impies n'ont pas eu honte d'appeler le hasard aveugle.

Faut-il donc s'étonner si les pontes ont animé tout l'univers, s'ils ont donné des ailes aux vents et des flèches au soleil ; s'ils ont peint les fleuves qui se hâtent de se précipiter dans la mer, et les arbres qui montent vers le ciel pour vaincre les rayons du soleil par l'épaisseur de leurs ombrages ? Ces figures ont passé même dans le langage vulgaire, tant il est naturel aux hommes de sentir l'art dont toute la nature est pleine. La poésie n'a fait qu'attribuer aux créatures inanimées le dessein du Créateur, qui fait tout en elles. Du langage figuré des pontes, ces idées ont passé dans la théologie des païens, dont les théologiens furent les pontes. Ils ont supposé un art, une puissance, une sagesse qu'ils ont nommée *numen*, dans les créatures même les plus privées d'intelligence. Chez eux, les fleuves ont été des dieux, et les fontaines des naïades. Les bois, les

montagnes ont eu leurs divinités particulières. Les fleurs ont eu Flore, et les fruits Pomone. Plus on contemple sans prévention toute la nature, plus on y découvre partout un fonds inépuisable de sagesse, qui est comme l'âme de l'univers.

Que s'ensuit-il de là ? La conclusion vient d'elle-même. S'il faut tant de sagesse et de pénétration, dit Minutius Félix, même pour remarquer l'ordre et le dessein merveilleux de la structure du monde, combien, à plus forte raison, en a-t-il fallu pour le former ! Si on admire tant les philosophes parce qu'ils découvrent une petite partie des secrets de cette sagesse qui a tout fait, il faut être bien aveugle pour ne pas l'admirer elle-même.

Voilà le grand objet du monde entier, où Dieu, comme dans un miroir, se présente au genre humain. Mais les uns (je parle des philosophes) se sont évanouis dans leurs pensées ; tout s'est tourné pour eux en vanité. A force de raisonner subtilement, plusieurs d'entre eux ont perdu même une vérité qu'on trouve naturellement et simplement en soi, sans avoir besoin de philosophie.

.....

Un voyageur entrant dans le Saïde, qui est le pays de l'ancienne Thèbes à cent portes, et qui est maintenant désert, y trouverait des colonnes, des pyramides, des obélisques, des inscriptions en caractères inconnus. Dirait-il aussitôt : *Les hommes n'ont jamais habité ces lieux ; aucune main d'homme n'a travaillé ici ; c'est le hasard qui a formé ces colonnes, qui les a posées sur leurs piédestaux et qui les a couronnées de leurs chapiteaux avec des proportions si justes ; c'est le hasard qui a lié si solidement les morceaux dont ces pyramides sont composées ; c'est le hasard qui a taillé ces obélisques d'une seule pierre et qui a gravé tous ces caractères ?* Ne dirait-il pas, au contraire, avec toute la certitude dont l'esprit de l'homme est capable : *Ces magnifiques débris sont les restes d'une majestueuse architecture qui florissait dans l'ancienne Égypte ?*

Voilà ce que la simple raison fait dire au premier coup d'œil, et sans avoir besoin de raisonner. Il en est de même du premier coup d'œil jeté sur l'univers. On peut s'embrouiller soi-même par de vains raisonnements pour obscurcir ce qu'il y a de plus clair ; mais le simple coup d'œil est décisif. Un ouvrage tel que le monde ne se fait jamais de lui-même ; les os, les tendons, les veines, les artères, les nerfs, les muscles qui composent le corps de l'homme, ont plus d'art et de proportion que toute l'architecture des anciens Grecs et Égyptiens. L'œil du moindre animal surpasse la mécanique de tous les artisans ensemble. Si on trouvait une montre dans les sables d'Afrique, on n'oserait dire sérieusement que le hasard l'aurait formée dans ces lieux déserts ; et on n'a point honte de dire que les corps des animaux, à l'art desquels nulle montre ne peut jamais être comparée, sont des caprices du hasard !

.....

Ô mon Dieu ! si tant d'hommes ne vous découvrent point dans ce beau spectacle que vous leur donnez de la nature entière, ce n'est pas que vous soyez loin de chacun de nous. Chacun de nous vous touche comme avec la main ; mais les sens et les passions qu'ils excitent emportent toute l'application de l'esprit. Ainsi, Seigneur, votre lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres sont si épaisses qu'elles ne la comprennent pas : vous vous montrez partout, et partout les hommes distraits négligent de vous apercevoir. Toute la nature parle de vous et retentit de votre saint nom ; mais elle parle à des sourds, dont la surdité vient de ce qu'ils s'étourdissent toujours eux-mêmes. Vous êtes auprès d'eux et au

dedans d'eux ; mais ils sont fugitifs et errants hors d'eux-mêmes. Ils vous trouveraient, ô douce lumière ! ô éternelle beauté ! toujours ancienne et toujours nouvelle ! ô fontaine de chastes délices ! ô vie pure et bienheureuse de tous ceux qui vivent véritablement, s'ils vous cherchaient au dedans d'eux-mêmes ! mais les impies ne vous perdent qu'en se perdant. Hélas ! vos dons que leur montre la main d'où ils viennent les amusent jusqu'à les empêcher de la voir ; ils vivent de vous, et ils vivent sans penser à vous, ou plutôt ils meurent auprès de la vie, faute de s'en nourrir ; car quelle mort n'est-ce point de vous ignorer !

J'ai reconnu qu'il y a dans la nature nécessairement un Être qui est par lui-même, et par conséquent parfait. J'ai reconnu que je ne suis pas cet Être, parce que je suis infiniment au-dessous de l'infinie perfection. J'ai reconnu qu'il est hors de moi, et que je suis par lui. Maintenant je découvre qu'il m'a donné l'idée de lui, en me faisant concevoir une perfection infinie sur laquelle je ne puis me méprendre ; car, quelque perfection bornée qui se présente à moi, je n'hésite point ; sa borne fait aussitôt que je la rejette, et je lui dis dans mon cœur : *Vous n'êtes point mon Dieu ; vous n'êtes point mou infiniment parfait ; vous n'êtes point par vous-même. Quelque perfection que vous ayez, il y a un point et une mesure au delà de laquelle vous n'avez plus rien et vous n'êtes plus rien.*

Il n'en est pas de même de mon Dieu, qui est tout ; il est, et il ne cesse point d'être ; il est, et il n'y a pour lui ni degré ni mesure ; il est, et rien n'est que par lui. Tel est ce que je conçois ; or, puisque je le conçois, il est ; car il n'est pas étonnant qu'il soit, puisque rien, comme je l'ai vu, ne peut être que par lui. Mais ce qui est étonnant et incompréhensible, c'est que moi, faible, borné, défectueux, je puis le concevoir. Il faut qu'il soit non- seulement l'objet immédiat de ma pensée, mais encore la cause qui me fait penser, comme il est la cause qui me fait être, et qu'il élève ce qui est fini à penser l'infini.

Voilà le prodige que je porte toujours au dedans de moi. Je suis un prodige moi-même. N'étant rien, du moins n'étant qu'un être emprunté, borné, passager, je tiens de l'infini et de l'immuable que je conçois ; par-delà je ne puis me comprendre moi-même ; j'embrasse tout, et je ne suis rien ; je suis un rien qui connaît l'infini : les paroles me manquent pour m'admirer et me mépriser tout ensemble. Ô Dieu ! ô le plus être de tous les êtres ! ô Être devant qui je suis comme si je n'étais pas ! vous vous montrez à moi, et rien de ce qui n'est pas vous ne peut vous ressembler. Je vous vois ; c'est vous-même : et ce rayon qui part de votre face rassasie mon cœur en attendant le plein jour de la vérité.

.....

Je demande pourquoi Dieu nous a donné cette capacité de le connaître et de l'aimer. Il est manifeste que c'est le plus précieux de tous ses dons. Nous l'a-t-il accordé d'une manière aveugle et sans raison, par pur hasard, sans vouloir que nous en fissions usage ? Il nous a donné des yeux corporels pour voir la lumière du jour. Croirons-nous qu'il nous a donné les yeux de l'esprit, qui sont capables de connaître son éternelle vérité, sans vouloir qu'elle soit connue de nous ? J'avoue que nous ne pouvons ni connaître ni aimer infiniment l'infinie perfection. Notre plus haute connaissance demeurera toujours infiniment imparfaite, en comparaison de l'Être infiniment parfait.

En un mot, quoique nous connaissions Dieu, nous ne pouvons jamais le comprendre ; mais nous le connaissons tellement, que nous disons tout ce qu'il n'est point, et que nous lui : attribuons les perfections qui lui conviennent, sans aucune crainte de nous tromper. Il n'y a aucun être dans la nature que nous

confondions avec Dieu ; et nous savons le représenter avec son caractère d'infini, qui est unique et incommunicable. Il faut que nous le connaissions bien distinctement, puisque la clarté de son idée nous force à le préférer à nous-mêmes. Une idée qui va jusqu'à détrôner le moi doit être bien puissante sur l'homme aveugle et idolâtre de lui-même. Jamais idée ne fut si combattue ; jamais idée ne fut si victorieuse. Jugeons de sa force par l'aveu qu'elle arrache de nous contre nous-mêmes.

Nous produisons le livre qui porte toutes les marques de divinité, puisque c'est lui qui nous a appris à connaître et à aimer souverainement le vrai Dieu. C'est dans ce livre que Dieu parle si bien en Dieu, quand il dit : *Je suis celui qui est*. Nul autre livre n'a peint Dieu d'une manière digne de lui. Les dieux d'Homère sont l'opprobre et la dérision de la divinité. Le livre que nous avons en main, après avoir montré Dieu tel qu'il est, nous enseigne le seul culte digne de lui. Il ne s'agit point de l'apaiser par le sang des victimes ; il faut l'aimer plus que soi ; il faut ne s'aimer plus que pour lui et de son amour ; il faut se renoncer pour lui, et préférer sa volonté à la nôtre ; il faut que son amour opère en nous toutes les vertus, et n'y souffre aucun vice. C'est ce renversement total du cœur de l'homme, que l'homme n'aurait jamais pu imaginer : il n'aurait jamais inventé une telle religion, qui ne lui laisse pas même sa pensée et son vouloir, et qui le fait être tout à autrui. Lors même qu'on lui propose cette religion avec la plus suprême autorité, son esprit ne peut la concevoir, sa volonté se révolte, et tout son fond est irrité. Il ne faut pas s'en étonner, puisqu'il s'agit de démontrer tout l'homme, de dégrader le moi, de briser cette idole, de former un homme nouveau, et de mettre Dieu en la place du moi, pour en faire la source et le centre de tout notre amour.

Dieu a mis les hommes ensemble dans une société où ils doivent s'aimer et s'entre-secourir comme les enfants d'une même famille qui ont un père commun. Chaque nation n'est qu'une branche de cette famille nombreuse qui est répandue sur la face de toute la terre. L'amour de ce père commun doit être sensible, manifeste, et inviolablement régnant dans toute cette société de ses enfants bien-aimés. Chacun d'eux ne doit jamais manquer de dire à ceux qui naissent de lui : *Connaissez le Seigneur qui est votre père*.

.... Ces enfants de Dieu ne sont sur la terre que pour connaître sa perfection et accomplir sa volonté ; que pour se communiquer les uns les autres cette science et cet amour céleste.

.... Il faut donc qu'il y ait entre eux une société de culte de Dieu ; c'est ce qu'on nomme religion : c'est-à-dire que tous ces hommes doivent s'instruire, s'édifier, s'aimer les uns les autres, pour aimer et servir le père commun. Le fond de cette religion ne consiste dans aucune cérémonie extérieure ; car elle consiste tout entière dans l'intelligence du vrai et dans l'amour du bien souverain.

.... Mais il ne suffit pas de connaître Dieu ; il faut montrer qu'on le connaît, et faire en sorte qu'aucun de nos frères n'ait le malheur de l'ignorer, de l'oublier. Ces signes sensibles (du culte) ne sont que des marques par lesquelles les hommes sont convenus de s'édifier mutuellement, et de réveiller les uns les autres le souvenir de ce culte qui est au-dedans. De plus, les hommes, faibles et légers, ont souvent besoin de ces signes sensibles pour se rappeler eux-mêmes la présence de ce Dieu invisible qu'ils doivent aimer....

Voilà donc ce qu'on nomme religion, cérémonies sacrées, culte public du Dieu qui nous a créés. Le genre humain ne saurait reconnaître et aimer son Créateur sans

montrer qu'il l'aime, sans vouloir le faire, sans exprimer cet amour avec une munificence proportionnée à celui qu'il aime, enfin sans s'exciter à l'amour par les signes de l'amour même.

XIII.

L'affaire du livre des *Maximes* traînait en longueur à Rome. Fénelon y envoya l'abbé de Chantérac, un de ses plus fervents disciples, pour le défendre contre les accusations de Paris. Pendant que la cour pontificale délibérait avec la lenteur prudente qui la caractérise, une controverse irritée se continuait en France entre Bossuet et Fénelon :

Que peut-on penser de vos intentions ? disait Fénelon à Bossuet. Je suis *ce cher disciple que vous portez dans vos entrailles* ; vous allez me pleurant partout, et vous me déchirez en me pleurant. Que peut-on penser de ces larmes, qui ne servent qu'à donner plus d'autorité à vos accusations ?...

Vous me pleurez, et vous intervertissez le sens et le texte de mes paroles !...

Qui est-ce qui a commencé le scandale ? Qui est-ce qui écrit avec un zèle amer ? Vous vous indignez de ce que je ne garde pas le silence, quand vous intentez contre moi les accusations les plus atroces ?

Oui, je le dis avec douleur, répondait Bossuet, vous avez voulu raffiner sur la sainteté. Vous n'avez trouvé digne de vous que la beauté de Dieu par elle-même. Vous vous plaignez de la force de mes expressions, et il s'agit de dogmes nouveaux qu'on veut introduire dans l'Église !...

Voilà pourtant ce que le monde appelle mon langage excessif, aigre, rigoureux, emporté ! Il faudrait qu'on laissât passer un dogme naissant doucement, sans éveiller l'horreur ? Le laisser glisser sous l'herbe, et relâcher par cette faiblesse les saintes rigueurs du langage théologique ?... Si j'ai fait autre chose que cela, qu'on me le montre ; si c'est cela que j'ai fait, Dieu sera mon protecteur contre les mollesses du monde et les vaines complaisances.

Composez des lettres tant qu'il vous plaira ; divertissez la cour, la ville ; faites admirer votre esprit et votre éloquence ; ramenez le temps des *Lettres provinciales*. Je ne veux plus de part au spectacle que vous donnez au public !

Nous sommes, vous et moi, répliquait Fénelon, l'objet de la dérision des impies ; nous faisons gémir les gens de bien ! Que tous les autres hommes soient hommes, c'est ce qui ne doit pas surprendre ; mais que des ministres de Jésus-Christ, ces anges des Églises, donnent au monde profane et incrédule de tels spectacles, c'est ce qui demande des larmes de sang ! Trop heureux, si, au lieu de ces guerres de doctrines, nous avons toujours fait nos catéchismes dans nos diocèses pour apprendre aux pauvres villageois à connaître et à aimer notre Dieu !

XIV.

Bossuet cependant avait envoyé, de son côté, à Rome un de ses neveux, l'abbé Bossuet, qui n'avait du génie de son oncle que la domination et l'invective, pour solliciter les foudres de l'Église contre Fénelon. Ce jeune prêtre ne cessait de

répandre à Rome, sur les doctrines et le caractère de Fénelon, les ombres de la calomnie.

Pressez-vous, écrivait-il à son oncle ; qu'attendez-vous pour enlever à Fénelon le titre de précepteur du prince ? N'hésitez pas à envoyer ici tout ce qui peut faire connaître l'attachement de M. de Cambrai pour Mme Guyon et pour le P. Lacombe, et leur doctrine sur les mœurs ; cela est de la dernière conséquence !...

J'ai été ravi du petit livre (odieuse calomnie imprimée en Hollande) ; il y est nommé et bien nommé : cela fera ici un effet terrible contre lui.

Ce futur janséniste poussait le zèle de secte et de famille jusqu'à appeler dans sa correspondance Fénelon *cette bête féroce !*

Pendant ces négociations, la calomnie à Rome et à Paris, poursuivait par les mêmes moyens, la flétrissure des mœurs de Mme Guyon, afin de faire rejaillir cette flétrissure, non-seulement sur la doctrine, mais sur la vertu de l'archevêque de Cambrai.

La tête du religieux Lacombe, enfermé dans les cachots du château de Lourdes, dans les Pyrénées, s'était affaiblie et égarée par la torture de l'isolement. Il avait fini par écrire à l'évêque de Tarbes des lettres dans lesquelles il semblait confesser des relations coupables avec Mme Guyon. Aussitôt qu'on eut connaissance à Paris de ces aveux du délire, on fit transférer le religieux au château de Vincennes. Là il écrivit, sous l'insinuation ou sous la contrainte, à Mme Guyon une lettre où il l'exhortait, comme sa complice, à confesser leurs égarements et à se repentir.

Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, lut cette lettre à Mme Guyon, et la somma d'avouer les désordres confessés par le religieux. Elle se souleva contre une telle horreur. Elle soupçonna que le religieux était tombé en démence, et qu'on abusait contre elle et contre Fénelon de la folie d'un prisonnier. Son désaveu et son indignation lui furent imputés à crime. Transférée pour subir une plus étroite captivité à la Bastille, elle persista dans son innocence et dans son supplice. On s'empressa néanmoins d'envoyer ces lettres infamantes à Rome, pour y ternir celui qu'on voulait perdre.

Le cardinal de Noailles, Bossuet, Mme de Maintenon elle-même, sur la foi de ces rêves d'un insensé, ne doutèrent plus du crime du religieux et de Mme Guyon. *Ces lettres*, écrivait l'abbé Bossuet à son oncle, *feront plus d'impression que vingt démonstrations théologiques. Voilà les arguments dont nous avons besoin !* La démence du religieux ne tarda pas à éclater. On le jeta dans une loge d'aliénés, où il mourut dans le délire. On fut forcé de reconnaître que Fénelon n'avait jamais vu ce religieux, et n'avait entretenu aucune correspondance avec lui.

XV.

On se vengea de cette déception de l'animosité par l'expulsion de tous les amis de Fénelon de la cour du duc de Bourgogne. Bossuet publia une relation du *quiétisme*, où toutes les colères et toutes les insinuations contre la doctrine prenaient la gravité de son accent contre les sectaires eux-mêmes. Fénelon voulait se taire, de peur d'entraîner dans sa ruine le duc de Beauvilliers, son

dernier ami auprès de son élève ; les instances de son représentant à Rome le contraignirent à répondre. Sa réponse retourna et attendrit les cœurs.

Le contraste entre la dureté de Bossuet et la patiente réserve de l'accusé éclata aux yeux de l'opinion. Pouvez-vous comparer, s'écrie Fénelon à la fin de sa réponse, votre procédé au mien ? Quand vous publiez mes lettres, c'est pour me diffamer ; quand je publie les vôtres, c'est pour montrer que vous êtes mon *consécrateur*. Vous violez le secret de mes lettres intimes, et c'est pour me perdre ! Je me sers des vôtres, mais après vous, et c'est, non pour vous accuser, mais pour justifier mon innocence opprimée ! Les lettres que vous produisez de moi sont ce qu'il y a de plus secret dans ma vie après ma confession, qui une fois, selon vous, le *Montanus* d'une nouvelle *Priscille*. Ah ! pourquoi mettez-vous votre gloire à me diffamer ? Qui ne sera étonné qu'on abuse du génie et de l'éloquence jusqu'à comparer une défense si innocente, si légitime, si nécessaire, à une si odieuse révélation des secrets d'un ami ?

On vit avec douleur, dit le contemporain d'Aguesseau, que l'un des deux grands adversaires *disait faux*, et il est certain que Fénelon, du moins, sut se donner dans l'esprit du public l'avantage de la vraisemblance.

Qui lui conteste de l'esprit ? s'écria Bossuet en lisant cette défense ; *il en a jusqu'à faire peur !* Son malheur est de s'être chargé d'une cause où il en faut tant.

Il montra bientôt, dans cette crise de sa vie, que son âme était supérieure encore à son esprit.

TROISIÈME PARTIE.

I.

Cependant la condamnation du livre des Maximes n'arrivait pas. Rome hésitait. Le pape Innocent XII dissimulait mal sa conviction secrète de l'innocence de Fénelon, de la pureté de ses mœurs, du charme de sa vertu. Les cardinaux chargés d'examiner son livre se partageaient en égal nombre pour et contre. Bossuet et Louis XIV intervinrent, et dictèrent l'arrêt 'par une lettre impérative au souverain pontife.

Je ne puis apprendre sans douleur, disait le roi au pape, que ce jugement si nécessaire soit retardé encore par l'artifice de ceux qui ont intérêt à le suspendre. On ne peut attendre le repos que d'une décision, mais claire, nette, qui ne puisse recevoir aucune interprétation ambiguë, pour arracher la racine du mal. Je vous demande ce jugement pour votre propre gloire ; j'ajouterai à tous ces grands motifs qui doivent vous déterminer la considération que je vous prie de faire à mes instances, etc.

Pendant que cette objurgation au pape partait accompagnée d'une plus sévère réprimande à la mollesse de l'ambassadeur du roi, Louis XIV, devant la condamnation, se faisait apporter solennellement le tableau des officiers de la maison du duc de Bourgogne, effaçait de sa propre main le nom de Fénelon du rang de précepteur, supprimait ses appointements et faisait fermer sa chambre à Versailles.

Proscrit de l'éducation et du palais, Fénelon ne tarda pas à apprendre que l'arrêt de l'Église allait le frapper jusque dans son caractère pontifical. *Seigneur, sauvez-nous, nous périssons !* lui écrivait de Rome son fidèle ami l'abbé de Chantérac. Mais nos souffrances seront heureuses si elles servent à défendre le véritable amour de Dieu. Que j'ai de joie quand je pense qu'il nous tiendra unis pendant le temps et l'éternité ! Ah ! combien de fois me dis-je, dans ces jours de troubles et de ténèbres : ALLONS, MOURONS AVEC LUI !

Oui, *mourons dans notre innocence !* lui répond Fénelon. Si Dieu ne veut plus se servir de moi dans mon ministère, je ne songerai qu'à l'aimer le reste de ma vie, n'étant plus en situation de le faire aimer des autres !

On lui annonça en même temps la mort de Mme Guyon à la Bastille. C'était un faux bruit, mais Fénelon le croyant vrai : *On me mande, écrit-il, que Mme Guyon vient de mourir dans sa captivité. Je dois dire après sa mort ce que j'ai dit pendant sa vie, que je n'ai rien connu d'elle qui ne m'ait puissamment édifié. Fût-elle un ange de ténèbres incarné, je ne pourrais dire d'elle que ce qui m'en a paru sur la terre. Ce serait une lâcheté horrible que de parler ambiguement là-dessus pour me tirer moi-même d'appréhension. Je n'ai plus rien à ménager pour elle. La vérité seule me retient.*

II.

Enfin la condamnation obtenue avec tant de peine de la justice et de la bonté d'Innocent XII arriva à Paris avec un cri de joie des ennemis de Fénelon à Rome. **Nous vous envoyons la peau du lion que nous avons eu tant de peine à arracher, écrivirent-ils ; du lion qui a étonné tout le monde par ses rugissements depuis tant de mois.**

Au moment où Fénelon reçut à Cambrai la première nouvelle de sa condamnation, il allait monter dans sa chaire pour parler au peuple sur un sujet sacré qu'il méditait depuis quelques jours. Il n'eut pas le temps d'échanger une seule parole avec son frère, qui lui avait apporté ce coup du sort pour l'adoucir. Les assistants ne le virent ni rougir ni pâlir à cette douleur. Il s'agenouilla seulement un moment le front dans ses mains pour changer le sujet et le plan de son discours, et, se relevant avec la sérénité de son inspiration ordinaire, il parla avec une onction pénétrante sur la soumission sans réserve due, dans toutes les conditions de la vie, à la légitime autorité des supérieurs.

Le bruit de sa condamnation, répandu de bouche en bouche par des chuchotements dans sa cathédrale, attirait tous les regards sur lui, et sa résignation invitait aux larmes. Tout 'le troupeau semblait frappé dans le pasteur. Lui seul se sentait soulagé et guéri par la main même qui venait de le frapper ; car sa peine n'était pas dans son orgueil : elle était dans son incertitude de conscience. L'autorité qu'il reconnaissait, en le délivrant de cette incertitude, le délivrait en même temps de son angoisse. Il avait remis sa conscience à l'Église, elle avait prononcé ; il crut entendre la voix de Dieu, et il s'inclina sous l'arrêt.

L'autorité a déchargé ma conscience, écrivait-il le soir même de ce jour ; il ne me reste plus qu'à me soumettre et me taire, et à porter en silence mon humiliation. Oserai-je vous dire que c'est un état qui porte avec soi sa consolation pour un homme droit qui ne tient pas au monde ? Il en coûte sans doute à s'humilier ; mais la moindre résistance coûterait cent fois davantage à mon cœur !

Le lendemain il publia une déclaration à ses diocésains, dans laquelle il s'accusa lui-même d'erreur dans son livre des *Maximes des Saints*. **Nous nous consolerons, dit-il dans cette déclaration, l'acte le plus chrétien de sa vie, nous nous consolerons de ce qui nous humilie, pourvu que le ministère de la parole que nous avons reçu du Seigneur pour votre sanctification n'en soit pas affaibli, et que l'humiliation du pasteur profite en grâce et en fidélité au troupeau !**

Ce grand acte et ces belles paroles ont été interprétés par les ennemis de Fénelon vivant en sacrifice de son orgueil d'évêque à son orgueil plus grand d'homme de cour. On y a vu la volonté habile d'enlever un prétexte d'éloignement à ses rivaux de faveur, une avance de réconciliation faite aux dépens de sa conscience à Louis XIV, un désaveu lâche et simulé d'opinions religieuses qu'il gardait intactes dans son âme, et qu'il ne condamnait que par politique. Tout homme impartial l'absout de ces calomnies adressées à sa mémoire. Si Fénelon avait eu assez d'ambition mondaine et de dissimulation pour désavouer une opinion qui déplaisait au roi et à la cour, il en aurait eu assez pour ne pas professer cette opinion devant le roi et devant la cour, au risque de la disgrâce et de l'exil qu'il avait volontairement encourus. Sa défaveur durait déjà depuis des années, et ce n'était pas à la fin de son martyre qu'il aurait

apostasié sa foi. La vérité est qu'il souffrit pour sa philosophie transcendante et pour sa piété éthérée, tant que cette philosophie et cette piété ne furent réprochées en lui et en ses amis que par le roi et par le monde ; mais que, le jour où l'autorité religieuse eut prononcé, il sacrifia sans hésiter à son devoir ce qu'il avait refusé de sacrifier à son ambition.

Sans doute l'arrêt officiel de Rome ne changea pas au fond de son cœur ses sublimes convictions sur l'amour désintéressé et absolu de Dieu : il ne crut pas s'être trompé dans ce qu'il sentait ; mais il crut s'être égaré dans ce qu'il avait exprimé ; il crut surtout que l'Église voulait imposer le silence sur des subtilités qui peuvent troubler les âmes et embarrasser son gouvernement, et il acquiesça avec bonne foi et avec humilité à ce silence.

III.

Cette humilité et ce silence, qui édifièrent le monde, irritèrent davantage ses ennemis. Ils voulaient un hérésiarque à foudroyer, Fénelon ne leur livrait qu'une victime à admirer.

On est très-étonné, s'écrie Bossuet lui-même, que Fénelon, si sensible à son humiliation, le soit si peu à son erreur. Il veut qu'on oublie tout, excepté ce qui l'honore. Tout cela est d'un homme qui veut se mettre à couvert de Rome, sans avoir aucune vue du bien !

Le génie de ce grand homme ne sert ici qu'à illustrer sa haine ; il l'emporta au tombeau. Sa mort suivit de près son triomphe. Je l'ai pleuré devant Dieu, et j'ai prié pour cet ancien manie de ma jeunesse, écrit alors Fénelon ; mais il est faux que j'aie fait célébrer ses obsèques dans ma cathédrale et que j'aie prononcé son oraison funèbre. De pareilles affectations, vous le savez, ne sont pas dans mon âme.

La persécution de Bossuet contre le plus doux des disciples a entaché sa mémoire. Rien ne reste impuni, même sur la terre, des faiblesses du génie.

L'ardeur du zèle pour l'unité de foi dans le pontife n'excuse pas la cruauté du polémiste dans la dispute. Bossuet était un prophète biblique, Fénelon un apôtre de l'Évangile : l'un tout terreur, l'autre tout charité. Tout le monde envie Bossuet comme écrivain ; qui voudrait lui ressembler comme homme ? C'est l'expiation des hommes supérieurs qui rie surent pas aimer, de n'être pas aimés après eux dans leur gloire.

Mme Guyon, cause de toutes ces agitations, sortit de Vincennes après la mort de Bossuet, et vécut reléguée en Lorraine chez une de ses filles. Elle y mourut de longues années après, dans une renommée de piété et de vertu qui ne se démentit jamais, et qui justifie l'estime de Fénelon.

IV.

Tout semblait pacifié, et tout promettait à Fénelon un retour prochain auprès de son élève, le duc de Bourgogne, que les années rapprochaient du trône, quand l'infidélité d'un copiste, qui livra aux imprimeurs de Hollande un manuscrit de *Télémaque*, rejeta pour jamais l'auteur dans la disgrâce de la cour et dans la

colère du roi. *Télémaque*, ainsi dérobé, éclata comme une révélation, et courut avec la rapidité de la flamme. Le temps l'appelait ; les chances de la gloire, de la tyrannie, de la servitude et des malheurs des peuples à la suite des guerres de Louis XIV, avaient soufflé dans toutes les âmes en Europe une sorte de pressentiment de ce livre. C'était la vengeance des peuples, la leçon des rois, l'inauguration de la philosophie et de la religion dans la politique. Une poésie éclatante et harmonieuse y servait d'organe à la vérité, et même à l'illusion.

Tout fit écho à cette douce voix d'un pontife législateur et poète, qui venait instruire, consoler et charmer le monde. Les presses de la Hollande, de la Belgique, de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre, ne pouvaient suffire à multiplier les exemplaires du *Télémaque* au gré de l'avidité des lecteurs. Ce fut en peu de mois l'évangile de l'imagination moderne : il fut classique en naissant.

Le bruit en vint à Louis XIV. Ses courtisans, en lui montrant son image dans le faible et dur Idoménée, fléau de ses peuples, lui dirent qu'il fallait être son ennemi pour avoir peint un pareil portrait. On vit une satire sanglante des princes et du gouvernement dans les récits et dans les théories du païen. La malignité publique se complut à donner la figure du roi, des princes, des ministres, des favoris et des favorites, sur tous les personnages dont Fénelon avait composé ses tableaux. Ces portraits, composés ainsi dans le palais de Versailles, sous les auspices de la confiance que le roi avait placée dans le précepteur de son héritier, parurent une trahison domestique.

Les beaux rêves de Fénelon, en contraste avec les sombres réalités de la cour et avec les tristesses d'un règne à son déclin, se levèrent comme autant d'accusations contre le monarque. La témérité, la noirceur et l'ingratitude furent imputées à l'imagination d'un poète qui n'avait d'autre tort que d'avoir rêvé et peint plus beau que nature. L'antipathie naturelle de Louis XIV contre Fénelon devint de l'indignation et du ressentiment. Quand on compare le règne et le poème, on ne peut ni s'étonner, ni accuser le roi d'injustice. Un tel livre, composé à l'ombre d'un palais, et publié à l'insu du prince, paraissait en effet la plus sanglante satire et le plus cruel outrage à la confiance intime comme à la majesté du souverain. Fénelon n'avait jamais eu dans l'âme, en l'écrivant, les sinistres allusions et les ingrates dénonciations qu'on lui supposait. Il s'était innocemment livré à sa belle imagination qui colorait tout, et les gouvernements même, de sa perfection morale, de sa candeur et de son amour de l'humanité. Il avait voulu préparer en silence pour son royal élève un modèle de prince et de législation. Ce n'était ni son intention ni sa faute si la splendeur même de la vertu éclatant sur ses interlocuteurs et sur ses personnages rejetait une ombre plus forte sur le règne arbitraire, superbe et persécuteur du roi. La crainte même de ces allusions lui avait fait cacher son poème comme un mystère entre son élève et lui. Il ne comptait jamais en tirer éclat pour sa propre gloire ; il le réservait pour l'instruction et pour la gloire d'un règne futur. Il n'avait jamais recherché la publicité littéraire de ses écrits ; il les avait tous composés pour de petits cercles d'amitié ou de sainteté, dont ils n'étaient sortis que par leur propre rayonnement.

C'était ainsi qu'il avait écrit *Télémaque*. Ce poème, qui, dans sa pensée, ne devait voir le jour qu'après la mort de Louis XIV, avait été écrit dans son cabinet de sa propre main, et plus tard copié par une main dont il se croyait sûr. Il était, après sa mort, légué à sa famille pour en faire l'usage que le temps comporterait. Pour lui, dans sa conscience, la publication de son poème lui causa

autant de trouble que de douleur. Il y vit sa condamnation certaine à un éternel exil, et sa situation d'ennemi public dans une cour qui ne lui pardonnerait jamais.

V.

Il ne se trompait pas. Le soulèvement de la cour contre lui fut soudain. Elle eut le pressentiment du tort que ce livre lui ferait dans la postérité. Elle déguisa mal la terreur sous le dédain.

Le livre de Fénelon, dit Bossuet, qui vivait encore à l'époque de son premier bruit, est un roman. Ce livre partage les esprits : la cabale l'admire ; le reste du monde le trouve peu sérieux et peu digne d'un prêtre.

Je ne me soucie aucunement de lire *Télémaque*, écrit Mme de Maintenon. Le roi, qui lisait peu, dédaigna de le lire ; on affecta de l'étouffer sous le silence. Il fut convenu à Versailles qu'on n'en prononcerait pas le titre devant le roi : il le crut oublié, parce qu'il l'oubliait lui-même. Seize ans après que *Télémaque*, imprimé sous toutes les formes et traduit dans toutes les langues, inondait l'Europe, les orateurs à l'Académie française, en parlant des œuvres littéraires du temps, se taisaient sur le livre en possession du siècle et de la postérité.

Cette colère de la cour consterna l'âme du duc de Bourgogne, que la séparation, l'injustice et l'adversité attachaient davantage à son maître. Ce prince, pour échapper à la jalouse tyrannie de son grand-père, était obligé de faire un mystère de son attachement à Fénelon, et de cacher comme un crime d'État sa rare correspondance avec son ami.

Enfin, lui écrit le jeune prince, je trouve une occasion de rompre le silence que je suis contraint de garder depuis quatre ans. J'ai souffert bien des maux ; mais un des plus grands était de ne pouvoir vous dire ce que je sentais pour vous pendant ce temps, et que mon amitié augmentait par vos malheurs, au lieu d'en être refroidie. Je pense avec bonheur au temps où je pourrai vous revoir ; mais je crains que ce temps ne soit encore bien loin !... Je continue toujours à étudier seul, et j'y ai plus de goût que jamais. Rien ne me charme plus que la philosophie et la morale, et je ne me lasse pas d'y travailler. J'en ai fait quelques petits ouvrages que je voudrais bien vous envoyer pour être corrigés par vous !... Je ne vous dirai pas ici combien je suis révolté contre tout ce qu'on fait à votre égard ; mais il faut se soumettre !... Ne montrez cette lettre à personne au monde, excepté à l'abbé de Langeron, car je suis sûr de son secret... Ne me faites pas de réponse...

Fénelon répondait de loin en loin par des lettres où les conseils de l'homme de piété et de l'homme d'État étaient pénétrés de l'onction d'une tendresse paternelle. Sa consolation était dans ce coin retiré du palais de Versailles où il avait laissé son âme, et où il la retrouvait dans son élève qui devait la faire régner un jour.

Je ne vous parle que de Dieu et de vous, écrivait-il ; il n'est pas question de moi. Dieu merci, j'ai le cœur en paix. Ma plus rude croix est de ne plus vous voir ; mais je vous porte sans cesse devant Dieu dans, une présence plus intime que celle des sens. Je donnerais mille vies comme une goutte d'eau pour vous voir tel que Dieu vous veut. Amen, amen !

Le duc de Bourgogne, en allant prendre le commandement de l'armée de Flandre dans la campagne de 1708, passa par Cambrai.

Le roi était moins préoccupé, dit Saint-Simon, de la décoration de son petit-fils que de la nécessité de son passage par Cambrai, qui ne se pouvait éviter sans affectation. Il eut de sévères défenses, non-seulement d'y coucher, mais de s'y arrêter même pour manger ; et, pour éviter le plus léger particulier avec l'archevêque, le roi lui défendit, de plus, de sortir de sa chaise. Saumery eut ordre de veiller de près à l'exécution de cet ordre ; il s'en acquitta en Argus, avec un air d'autorité qui scandalisa tout le monde. L'archevêque se trouva à la poste ; il s'approcha de la chaise de son pupille dès qu'il arriva, et Saumery, qui venait de mettre pied à terre et lui avait signifié les ordres du roi, fut toujours à son coude. Le jeune prince attendrit la foule qui l'entourait par le transport de joie qui lui échappa, à travers toute sa contrainte, en apercevant son précepteur. Il l'embrassa à plusieurs reprises, et le feu de ses regards, lancé dans les yeux de l'archevêque, regards qui supplèrent à tout ce que le roi avait interdit, eurent une éloquence qui enleva tous les spectateurs. On ne fit que relayer, mais sans se presser ; nouvelles embrassades, et on partit. La scène avait été trop publique et trop curieusement remarquée pour n'être pas rendue de toutes parts. Comme le roi avait été exactement obéi, il ne put trouver mauvais ce qui s'était pu dérober parmi les étreintes ou les regards du prince et de l'archevêque. La cour y fit grande attention, et encore plus celle de l'armée. La considération de l'archevêque qui, malgré sa disgrâce, avait su s'en attirer dans son diocèse et même dans les Pays-Bas, se communiqua à l'armée, et les gens qui songeaient à l'avenir prirent depuis leur chemin par Cambrai plus volontiers qu'ailleurs pour aller en revenir de Flandre.

VI.

C'est ici, c'est à Cambrai, pendant les tristes années où l'Europe liguée faisait expier à Louis XIV l'éclat dominateur, les longues prospérités, la gloire hautaine de tout son règne, qu'il faut surtout admirer Fénelon. En se retournant vers le passé, la postérité ne rencontre rien de plus beau, de plus simple, de plus dévoué, de plus sage et de plus respectable ni de plus respecté que cet homme souverainement, aimable, s'appliquant aux devoirs de sa charge. Le prêtre, l'évêque, l'administrateur, rami, le citoyen, l'homme, et, dans chacun, tous les nobles sentiments qui parent la nature humaine, prennent sur cette figure un éclat singulier. C'est surtout au milieu des complications de la guerre malheureuse dont son diocèse est le théâtre et la victime, qu'elle devient la plus touchante personnification de la charité. Des traits charmants, ramenés chaque jour par les misères qui les multiplient en se multipliant, font bénir le nom de Fénelon et surtout sa présence. On se les redit avec amour autour de lui, comme pour en prendre sa part et s'entraider à supporter le malheur des temps. Les imaginations en sont émues, et ajoutent encore à la vérité mille détails qui s'y joignent si naturellement, qu'ils semblent l'idéaliser pour la mieux peindre. Une sorte de légende naît ainsi sous les pas du bon archevêque, et le suit comme la douce odeur de ses vertus. Ces récits ou ces fictions de la charité sont dans toutes les mémoires.

Pendant l'hiver et pendant la disette de 1709, cette charité s'exerça avec un zèle plus actif et sous les formes les plus diverses, pour répondre à la triple épreuve

de la guerre : du froid et de la famine. Les désastres s'étaient accumulés. Les places fortifiées avec tant de soin par la prudence du roi étaient au pouvoir de l'ennemi. Les troupes, mal payées, désapprenaient l'obéissance et la discipline, comme elles avaient désappris la victoire. Le trésor était vide. L'inépuisable imagination du fisc était elle-même épuisée, et ne savait plus sous quel prétexte ou par quel appât vénal arracher au pays un dernier écu. La rigueur de l'hiver avait partout stérilisé les semences confiées à la terre. Les hommes mouraient de froid. L'été venu en vit mourir de faim, une poignée d'herbe à la bouche. Dans un grand nombre de villes et de provinces, des séditions étonnèrent ce règne, qui trouvait tout prosterné devant lui. Les exécutions répondirent aux égarements de la misère. La paix, qu'il n'avait jamais su garder, fuyait maintenant les sollicitations humiliées de Louis XIV. L'ambition du prince Eugène et l'avarice de Marlborough prolongeaient la guerre, qui les servait eux et leur gloire. Après Hochstedt et Ramillies, Oudenarde, Lille et Malplaquet semblaient sonner à grands coups de hache de la France. Elle conserva longtemps la cruelle impression et frémit encore au souvenir de cette année où Dieu sembla punir les hommes de leurs discordes, en comblant d'une main sévère la mesure des maux dont ils s'accablaient eux-mêmes.

Mais au-dessus de ce triste souvenir, et dans cette impression même, se retrouve le souvenir et l'impression de l'homme divin que la Providence montre et donne comme exemple et consolation, lorsqu'elle frappe. C'est une loi historique. Aux époques de déchirement, les grands hommes et les grandes vertus ; aux désastres, les héros de la charité : aux massacres des Indiens, Las-Casas ; aux guerres de religion, L'Hôpital ; aux vices de son siècle, saint Vincent de Paul ; saint Charles Borromée à Man ; Belzunce à Marseille ; aux bourreaux de la Terreur, leurs victimes. L'année 1709 et la Flandre eurent Fénelon. A ces signes de rédemption, on reconnaît la main qui châtie pour enseigner.

Le palais épiscopal de Cambrai fut l'asile de tous les malheurs. Quand il devint trop étroit, Fénelon leur ouvrit son séminaire et loua des maisons dans la ville. Des villages entiers, ruinés par les gens de guerre, venaient se réfugier auprès de lui. Ces pauvres gens étaient reçus comme des enfants, dont les plus malheureux avaient droit aux premiers soins. D'un autre côté, généraux, officiers, soldats malades ou blessés, étaient apportés à cette vaillante charité qui ne compta jamais les misères devant elle. C'est encore Saint-Simon qu'il faut écouter ici. Sa louange est rare et lui fait violence ; mais, quand il s'agit de Fénelon, il est contraint d'essayer tout le fiel de sa plume :

Sa maison ouverte, et sa table de même, avait l'air de celle d'un gouverneur de Flandre, et tout à la fois d'un palais vraiment épiscopal, et toujours beaucoup de gens de guerre distingués, et beaucoup d'officiers particuliers, sains, malades, blessés, logés chez lui, défrayés et servis, comme s'il n'y en eût eu qu'un seul, et lui ordinairement présent aux consultations des médecins et des chirurgiens ; il faisait, d'ailleurs, auprès des malades et des blessés les fonctions du pasteur le plus charitable, et souvent il allait exercer le même ministère dans les maisons et les hôpitaux où l'on avait dispersé les soldats, et tout cela sans oubli, sans petitesse, et toujours prévenant avec les mains ouvertes. Une libéralité bien entendue, une magnificence qui n'insultait point et qui se versait sur les officiers et les soldats, qui embrassait une vaste hospitalité, et qui, pour la table, les meubles et les équipages, demeurait dans les justes bornes de sa place ; également officieux et modeste, secret dans les assis-tances qui pouvaient se cacher, et qui étaient sans nombre ; leste et délié sur les autres jusqu'à devenir l'obligé de ceux à qui il les donnait, et à le persuader ; jamais empressé, jamais

de compliments, mais d'une politesse qui, en embrassant tout, était toujours mesurée et proportionnée, en sorte qu'il semblait à chacun qu'elle n'était que pour lui, avec cette précision dans laquelle il excellait singulièrement ; aussi était-il adoré de tous. L'admiration et le dévouement pour lui étaient dans le cœur de tous les habitants des Pays-Bas, quels qu'ils fussent, et de toutes les dominations qui les partageaient, dont il était l'amour et la vénération.

VII.

Voilà donc Fénelon à l'œuvre. Il se donne aux malheureux ; il fait mieux que les secourir et les soigner, il vit avec eux. Chez lui, dans les hôpitaux, par la ville, il est partout où sa présence est bonne. Ni misères rebutantes, ni maladies infectes ne l'arrêtent. Après ce que lui inspire le plus ardent désir de soulager ceux qui souffrent, il a mieux que le remède ou l'aumône, il a son regard, un mot tendre, un soupir, une larme. Il pense à tout, il pourvoit à tout, il descend au plus petit détail. Rien ne lui semble au-dessous de ses soins, mais rien ne le surcharge. Ce n'est là que l'exercice naturel de son cœur. Il conserve une entière liberté d'esprit. Il prie, il médite comme un solitaire derrière le cloître. Comme un homme qui occupe ses loisirs, il entretient une correspondance étendue, officieuse et serviable, ou sérieuse, appliquée, pleine de lumières, avec les hommes les plus considérables, et souvent sur les affaires les plus épineuses ou les questions les plus ardues. Évêque et théologien, il compose plusieurs ouvrages, instructions et mémoires sur les sujets difficiles qui, en ce moment même, occupent l'Église de France. Ses forces et ses ressources semblent intarissables, comme s'il n'avait qu'à les puiser dans son âme. Sévère et retranché pour lui-même, il mange seul et ne vit que de légumes. Il ne partage même pas ce qu'il offre ; il ne s'accorde rien de ce qu'il peut s'ôter pour les autres.

VIII.

Le culte et la vénération que son nom inspirait traversaient ces lignes ennemies que nos armes ne savaient plus rompre. Seul et sans protection, il pouvait parcourir son diocèse. On vit la plus décriée de toutes les troupes, les hussards impériaux, l'accompagner et s'improviser en escorte pour lui dans une de ses courses pastorales. Les terres qui lui appartenaient, respectées par ordre d'Eugène et de Marlborough, devenaient un refuge pour les paysans du voisinage qui, à l'approche des gens de guerre, y couraient avec leurs familles et tout ce qu'ils pouvaient emporter. Souvent, pour mieux protéger ses grains, ses bois, ses prairies contre les maraudeurs, les généraux ennemis prirent le soin d'y mettre des gardes.

Un jour même des chariots chargés de blé arrivèrent sur la place d'armes de Cambrai, escortés par les troupes de Marlborough. Craignant que la rareté des subsistances ne lui permit pas de faire respecter plus longtemps ces blés dans la petite ville de Cateau-Cambrésis, où Fénelon les avait déposés, le général anglais les avait fait enlever et conduire dans la ville française, en vue de son propre camp. C'est le privilège des belles âmes, de monter ainsi les autres à leur

diapason, et d'inspirer comme de faire les nobles actions. Le saint archevêque honorait jusqu'aux ennemis de son pays par le respect qu'ils avaient pour lui.

IX.

Le dévouement de Fénelon ne se borna pas à des actes particuliers : il put s'élever au noble rôle d'assistance publique. Il porta secours à son pays. Les témoignages d'admiration dont il était l'objet servirent la France. Au moment où notre armée sans subsistances allait mourir de faim, il eut la gloire (il n'y en eut jamais de plus pure ni de plus personnelle), il eut la gloire de la sauver. Il livra ses magasins aux ministres de la guerre et des finances ; et quand le contrôleur général l'invita à fixer lui-même le prix du blé que la nécessité rendait si précieux : *Je vous ai abandonné mes blés monsieur*, répondit-il ; *ordonnez ce qu'il vous plaira ; tout sera bon.*

Il écrivait en même temps au duc de Chevreuse : *Si on manquait d'argent pour de si pressants besoins, j'offre ma vaisselle d'argent et tous mes autres effets, ainsi que le peu qui me reste de blé. Je voudrais servir de mon argent et de mon sang, et non faire ma cour.*

Et quand tous les efforts et tous les sacrifices ne suffisaient plus à subvenir aux nécessités les plus urgentes de l'armée et des habitants de la Flandre, il adressait à l'intendant de l'armée cette lettre qui peint au vif les misères avec lesquelles était aux prises :

Monsieur, je ne puis m'empêcher de faire ce que notre ville et notre pays désolé me pressent d'exécuter. Il s'agit de vous supplier instamment d'avoir la bonté de nous procurer les secours que vous nous avez promis de la part du roi. Ce pays et cette ville n'ont pour cette année d'autre ressource que celle de l'avoine, le blé ayant absolument manqué. Vous jugez bien, monsieur, que les armées qui sont presque à nos portes, et qui ne peuvent subsister que par les derrières, enlèvent une grande partie de l'avoine qui est sur la campagne. Il en périt beaucoup plus par le dégât et par le ravage que par les fourrages réglés... Il ne s'agit plus de froment, qui est monté jusqu'à un prix énorme où les familles même les plus honnêtes ne peuvent plus en acheter ; sa rareté est extrême. L'orge nous manque entièrement. Le peu d'avoine qui nous restera peut-être ne saurait suffire aux hommes et aux chevaux. Il faudra que les peuples périssent ; et l'on doit craindre une contagion qui passera bientôt d'ici jusqu'à Paris... De plus, vous comprenez, monsieur, mieux que personne, que si les peuples ne peuvent ni semer ni vivre, vos troupes ne pourront pas subsister sur cette frontière sans habitants qui leur fournissent les choses nécessaires. Vous voyez bien aussi que, l'année prochaine, la guerre deviendrait impossible à soutenir dans un pays détruit. Le pays où nous sommes se trouve tout auprès de cette dernière extrémité : nous ne pouvons plus nourrir nos pauvres, et les riches tombent en pauvreté. Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire que le roi aurait la bonté de faire venir dans ce pays beaucoup de grains de mars, c'est-à-dire d'orge et d'avoine : c'est l'unique moyen de sauver une frontière si voisine de Paris et si importante pour la France. Je croirais manquer à Dieu et au roi, si je ne vous représentais pas fidèlement notre état. Nous attendons tout de la compassion de Sa Majesté pour des peuples qui ne lui montrent pas moins de fidélité et d'affection que les sujets de l'ancien royaume...

X.

Cependant le roi vieillissait ; une maladie rapide enleva à Meudon le père du duc de Bourgogne, fils de Louis XIV, qui devait régner avant le disciple de Fénelon. Les courtisans, qui ne voyaient plus de degrés entre le trône et le duc de Bourgogne, commencèrent à tourner leurs regards vers le soleil levant, et à apercevoir de nouveau Fénelon derrière lui. Le tableau que Saint-Simon, ce lynx des cours, trace de cette mort du grand dauphin, père au duc de Bourgogne, fait entrer le jour vrai jusque dans les cœurs les plus ténébreux. Jamais le voile des intérêts, des égoïsmes, des douleurs simulées, des joies secrètes, des espérances retournées du couchant au levant, de la tombe au trône, ne fut si impitoyablement déchiré par la plume du grand satiriste.

Tandis que Meudon était rempli d'horreur, tout était tranquille à Versailles, sans en avoir le moindre soupçon. Nous avions soupé. La compagnie, quelques heures après, s'était retirée, et je causais avec Mme de Saint-Simon, prête à se mettre au lit, lorsqu'un valet de chambre de Mme la duchesse de Berri entra tout effarouché ; il nous dit qu'il y avait de mauvaises nouvelles de Meudon. Je courus chez Mme la duchesse de Berri aussitôt ; il n'y avait plus personne ; ils étaient tous allés chez Mme la duchesse de Bourgogne : j'y poussai tout de suite.

J'y trouvai tout Versailles rassemblé ou y arrivant ; toutes les dames en déshabillé, la plupart prêtes à se mettre au lit, toutes les portes ouvertes, et tout en trouble. J'appris que Monseigneur avait reçu l'extrême-onction, qu'il était sans connaissance et hors de toute espérance, et que le roi avait mandé à Mme la duchesse de Bourgogne qu'il s'en allait à Marly, et de le venir attendre dans l'avenue entre les deux écuries pour le voir en passant.

Ce spectacle attira toute l'attention que j'y pus donner par les divers mouvements de mon âme et ce qui tout à la fois se présenta à mon esprit. Les deux princes et les deux princesses étaient dans le petit cabinet derrière la ruelle du lit. La toilette pour le coucher était à l'ordinaire dans la chambre de Mme la duchesse de Bourgogne, remplie de toute la cour en confusion. Elle allait et venait du cabinet dans la chambre, en attendant le moment d'aller au passage du roi ; et son maintien, toujours avec ses mêmes grâces, était un maintien de trouble et de compassion que celui de chacun semblait prendre pour sa douleur. Elle disait ou répondait en passant devant les uns et les autres quelques mots rares. Tous les assistants étaient des personnages vraiment expressifs ; il ne fallait qu'avoir des yeux sans aucune connaissance de la cour pour distinguer les intérêts peints sur les visages, ou le néant de ceux qui n'étaient de rien : ceux-ci tranquilles à eux-mêmes, les autres pénétrés de douleur ou de gravité et d'attention sur eux-mêmes pour cacher leur élargissement et leur joie.

Mon premier mouvement fut de m'informer à plus d'une fois, de ne croire qu'à peine au spectacle, et aux paroles ; ensuite de craindre trop peu de cause pour tant d'alarme ; enfin, de retour sur moi-même par la considération de la misère commune à tous les hommes, et que moi-même je me trouverais un jour aux portes de la mort. La joie néanmoins perçait à travers les réflexions momentanées de religion et d'humanité par lesquelles j'essayais de me rappeler. Ma délivrance particulière me semblait si grande et si inespérée, qu'il me semblait, avec une évidence encore plus parfaite que la vérité, que l'État gagnait tout en une telle perte. Parmi ces pensées, je sentais malgré moi un reste de crainte que le malade en réchappât, et j'en avais une extrême honte.

Enfoncé de la sorte en moi-même, je ne laissai pas de mander à Mme de Saint-Simon qu'il était à propos qu'elle vint, et de percer de mes regards clandestins chaque visage, chaque maintien ; chaque mouvement ; d'y délecter ma curiosité, d'y nourrir les idées que je m'étais formées de chaque personnage, qui ne m'ont guère trompé, et de tirer de justes conjectures de la vérité de ces premiers élans dont on est si rarement maître, et qui par là à qui connaît la carte et les gens, deviennent des inductions sûres des liaisons et des sentiments les moins visibles en tout autre temps rassis.

Je vis arriver Mme la duchesse d'Orléans, dont la contenance majestueuse et compassée ne disait rien ; quelques moments après passa M. le duc de Bourgogne, avec un air fort ému et peiné ; mais le coup d'œil que j'assénaï vivement, sur lui ne m'y rendit rien de tendre, et ne me rendit que l'occupation profonde d'un esprit saisi.

Valets et femmes de chambre criaient déjà indiscrètement, et leur douleur prouva bien tout ce que cette espèce de gens allait perdre. Vers minuit et demi, on eut des nouvelles du roi ; et aussitôt je vis Mme la duchesse de Bourgogne sortir du petit cabinet avec Mgr le duc de Bourgogne, l'air alors plus touché qu'il ne m'avait paru la première fois, et qui rentra aussitôt dans le cabinet. La princesse prit à sa toilette son écharpe et ses coiffes ; debout et d'un air délibéré, traversa la chambre, les yeux à peine mouillés, mais trahie par de curieux regards lancés de part et d'autre à la dérobée, et suivie seulement de ses dames, gagna son carrosse par le grand escalier.

Comme elle sortait de sa chambre, je pris mon temps pour aller chez Mme la duchesse d'Orléans, avec qui je grillais d'être. Entrant chez elle, j'appris qu'ils étaient chez Madame. Je poussai jusque là à travers leurs appartements. Je trouvai chez elle Mme la duchesse d'Orléans avec cinq ou six de ses dames familières. Je pétillais cependant de tant de compagnie ; Mme la duchesse d'Orléans, qui n'en était pas moins importunée, prit une bougie et passa derrière sa chambre. J'allai alors dire un mot à l'oreille à la duchesse de Villeroy ; elle et moi pensions de même sur l'événement présent. Elle me poussa, et nie dit tout bas de me contenir. J'étouffais de silence parmi les plaintes et les surprises narratives de ces dames, lorsque M. le duc d'Orléans parut à la porte du cabinet et m'appela.

Je le suivis dans son arrière-cabinet en bas sur la galerie, lui près de se trouver mal, et moi les jambes tremblantes de tout ce qui se passait sous mes yeux et au dedans de moi. Nous nous assîmes par hasard vis-à-vis l'un de l'autre ; mais quel fut mon étonnement lorsque, incontinent après, je vis les larmes lui tomber des yeux : *Monsieur !* m'écriai-je en me levant dans l'excès de ma surprise. Il me comprit aussitôt, et me répondit d'une voix coupée et pleurant véritablement : *Vous avez raison d'être surpris, et je le suis moi-même ; mais le spectacle touche. C'est un bon homme avec qui j'ai passé ma vie ; il m'a bien traité et avec amitié, tant qu'on l'a laissé faire et qu'il a agi lui-même. Je sens bien que l'affliction ne peut être longue : dans quelques jours je trouverai tous les motifs de me consoler dans l'état où l'on m'avait mis avec lui ; niais présentement le sang, la proximité, l'humanité, tout touche, et les entrailles s'émeuvent.* Je louai ce sentiment, et le prince se leva, se mit la tête dans un coin, le nez dedans, et pleura amèrement et à sanglots : chose que, si je n'avais vue, je n'eusse jamais crue. Je l'exhortai à se calmer ; il y travaillait, lorsqu'il fut averti que Mme la duchesse de Bourgogne arrivait : il la fut joindre, et je le suivis.

Mme la duchesse de Bourgogne, arrêtée dans l'avenue entre les deux écuries, n'avait attendu le roi que fort peu de temps. Dès qu'il approcha, elle mit pied à terre et courut à sa portière. Mme de Maintenon, qui était de ce même côté, lui cria : *Où allez vous, madame ? N'approchez pas ; nous sommes pestiférés.* Je n'ai point su quel mouvement fit le roi, qui ne l'embrassa pas à cause du mauvais air. La princesse à l'instant regagna son carrosse et s'en revint.

La princesse, à son retour, trouva les deux princes et Mme la duchesse de Berri avec le duc de Beauvilliers qu'elle avait fait appeler. Les deux princes, ayant chacun sa princesse à son côté, étaient assis sur un même canapé près des fenêtres, le dos à la galerie ; tout le monde épars, assis et debout, et en confusion dans ce salon, et-les darnes les plus familières par terre, aux pieds ou proche du canapé des princes.

Là dans la chambre et par tout l'appartement, on lisait apertement sur les visages. Monseigneur n'était plus ; on le savait, on le disait ; nulle contrainte ne retenait plus à son égard, et ces premiers moments étaient ceux des premiers mouvements peints au naturel, et pour lors affranchis de toute politique, quoique avec sagesse, par le trouble, l'agitation, la surprise, la foule, le spectacle confus de cette nuit si rassemblée.

Les premières pièces offraient les mugissements continus des valets ; plus avant commençait la foule des courtisans de toute espèce. Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots, tiraient des soupirs de leurs talons, et, avec des yeux égarés et secs, louaient Monseigneur, mais toujours de la même louange, c'est-à-dire de bonté, et plaignaient le roi de la perte d'un si bon fils. Les plus fins d'entre eux, ou les plus considérables, s'inquiétaient déjà de la santé du roi ; ils se savaient bon gré de conserver tant de jugement parmi ce trouble, et n'en laissaient pas douter par la fréquence de leurs répétitions. D'autres, vraiment affligés et de cabale frappée, pleuraient amèrement ou se contenaient avec un effort aussi aisé à remarquer que les sanglots. Parmi ces diverses sortes d'affligés, point ou peu de propos, de conversation nulle, quelque exclamation parfois échappée à la douleur et parfois répondue par une douleur voisine ; un mot en un quart d'heure, des yeux sombres ou hagards, des mouvements de mains moins rares qu'involontaires, immobilité du reste presque entière. Les simples curieux et peu soucieux presque nuls, hors les sots, qui avaient en partage le caquet, les questions, le redoublement du désespoir et l'importunité pour les autres. Ceux qui déjà regardaient cet événement comme favorable avaient beau pousser la gravité jusqu'au maintien chagrin et austère, le tout n'était qu'un voile clair qui n'empêchait pas de bons yeux de remarquer et de distinguer tous leurs traits. Ceux-ci se tenaient aussi tenaces que les plus touchés ; mais leurs yeux suppléaient au peu d'agitation de leurs corps. Des changements de posture, comme des gens peu assis ou mal debout, un certain soin de s'éviter les uns les autres, même de se rencontrer des yeux ; les accidents momentanés qui arrivaient à ces rencontres ; un je ne sais quoi de plus libre en toute la personne, à travers le soin de se tenir et de se composer ; vit, une sorte d'étincelant autour d'eux, les distinguaient malgré qu'ils en eussent.

Les deux princes et les deux princesses assises à leurs côtés, prenant soin d'eux, étaient les plus exposés à la pleine vue. Mgr le duc de Bourgogne pleurait d'attendrissement et de bonne foi, avec un air de douceur, des larmes de nature, de religion, de patience. M. le duc de Berri, tout d'aussi bonne foi, en versait en abondance, mais des larmes pour ainsi dire sanglantes, tant l'amertume en

paraissait grande, et poussait, non des sanglots, mais des cris, des hurlements. Cela lut au point qu'il fallut le déshabiller là même et se précautionner de remèdes et de gens de la faculté. Mme la duchesse de Berri était hors d'elle le désespoir le plus amer était peint avec horreur sur son visage ; on y voyait comme écrite une rage de douleur, non d'amitié, mais d'intérêt. Souvent réveillée par les cris de son époux, prompte à le secourir, à le soutenir, on voyait un soin vif de lui, mais tôt après une chute profonde en elle-même. Mme la duchesse de Bourgogne consolait aussi son époux, et y avait moins de peine qu'à acquérir le besoin d'être elle-même consolée. Quelques larmes amenées du spectacle, et souvent entretenues avec soin, fournissaient à l'art du mouchoir pour rougir et grossir les yeux et barbouiller le visage ; et cependant le coup d'œil fréquemment dérobé se promenait sur l'assistance et sur la contenance de chacun.

Le duc de Beauvilliers, debout auprès d'eux, l'air tranquille et froid, donnait ses ordres pour le soulagement des princes.

Madame, rhabillée en grand habit, arriva hurlante, ne sachant bonnement ni l'un ni l'autre, les inonda tous de ses larmes en les embrassant, lit retentir le château d'un renouvellement de cris, et fournit un spectacle bizarre d'une princesse qui se remet en cérémonie en pleine nuit pour venir pleurer et crier parmi une foule de femmes en déshabillé de nuit, presque en mascarade.

Mme la duchesse d'Orléans, quelques-unes de ses dames, affectées de même à l'égard de l'événement, s'étaient retirées dans le petit cabinet. Elles y étaient quand j'arrivai.

Je voulais douter encore, quoique tout me montrât ce qui était ; mais je ne pus me résoudre à m'abandonner à le croire que le mot ne m'en fût prononcé par quelqu'un à qui on pût ajouter foi. Le hasard me fit rencontrer M. d'O, à qui je le demandai, et qui me le dit nettement. Cela su, je tâchai de n'en être pas bien aise ; je ne sais pas trop si je réussis bien, mais au moins est-il vrai que ni joie ni douleur n'émuèrent ma curiosité, et qu'en prenant bien garde de conserver toute bienséance, je ne me crus pas engagé par rien au personnage douloureux. Je ne craignais plus le retour du feu de la citadelle de Meudon, ni les cruelles courses de son implacable garnison, et je me contraignis moins qu'avant le passage du roi pour Marly de considérer plus librement toute cette nombreuse compagnie, d'arrêter mes yeux sur les plus touchés et sur ceux qui l'étaient moins, de suivre les uns et les autres de mes regards et de les en percer tous à la dérobée. Il faut avouer que pour qui est bien au fait de la carte intime d'une cour, les premiers spectacles d'événements rares de cette nature, si intéressante à tant de divers égards, sont d'une satisfaction extrême. Chaque visage vous rappelle les soins, les intrigues, les sueurs employés à l'avancement des fortunes, à la formation, à la force des cabales ; les adresses à se maintenir et en écarter d'autres, les moyens de toute espèce mis en œuvre pour cela ; les liaisons plus ou moins avancées, les éloignements, les froideurs, les haines, les mauvais offices, les manèges, les avances, les ménagements, les petitesesses, les bassesses de chacun ; les déconcertements des uns au milieu de leur chemin, au milieu ou au comble de leurs espérances ; la stupeur de ceux qui en jouissaient en plein, le poids donné du même coup à leurs contraires et à la cabale opposée ; la vertu de ressort qui pousse dans cet instant leurs menées et leurs concerts à bien ; la satisfaction extrême et inespérée de ceux-là (et j'en étais des plus avant), la rage qu'en conçoivent les autres, leurs embarras et leur dépit à le cacher. La promptitude des yeux à voler partout en sondant les âmes, à la faveur de ce

premier trouble de surprise et de dérangement subit, la combinaison de tout ce qu'on y remarque, l'étonnement de ne pas trouver ce qu'on avait cru de quelques-uns, faute de cœur ou d'esprit en eux, et plus en d'autres qu'on n'avait pensé ; tout cet amas d'objets vifs et de choses si importantes forme un plaisir à qui le sait prendre, qui, tout peu solide qu'il devient, est un des plus grands. dont on puisse jouir dans une cour.

Mais celui de tous, continue Saint-Simon, à qui cet événement fut le plus sensible, fut Fénelon. Quelle longue préparation de son esprit à cette mort ! Quelle approche d'un triomphe sûr et complet ! Quel puissant rayon de lumière vint à percer tout à coup une demeure de ténèbres ! Confiné depuis douze ans dans son diocèse, ce prélat y vieillissait sous le poids inutile de ses espérances, et voyait les années s'écouler dans une uniformité qui ne pouvait que le désespérer. Toujours odieux au roi, à qui personne n'osait prononcer son nom, même en choses indifférentes ; plus odieux encore à Mme de Maintenon, parce qu'elle l'avait perdu !... plus en butte que tout autre à la terrible cabale qui disposait du dauphin mort, il n'avait de ressource que dans l'inaltérable amitié de son pupille, devenu lui-même victime de cette cabale, et qui, selon le cours ordinaire de la nature, devait l'être trop longtemps pour que son précepteur pût se flatter d'y survivre.... En un clin d'œil ce pupille devient dauphin, en un autre clin d'œil il parvient à une sorte d'avant-règne.

XI.

La cour tout entière eut l'arrière-pensée de Fénelon à cet événement ; son nom se présenta comme un remords ou comme une espérance à tous. On crut le voir régner dans un lointain qu'une mort si soudaine et si inattendue rapprochait des imaginations. La conduite du roi envers son petit-fils tenu jusque-là dans l'ombre par son grand-père, redoubla l'inquiétude chez les uns, l'espoir chez les autres. Louis XIV retint un matin le jeune prince dans son cabinet au moment du conseil, et ordonna à tous les ministres d'aller travailler chez le duc de Bourgogne toutes les fois que ce prince les appellerait, et, dans le cas où il ne les appellerait pas, d'aller d'eux-mêmes lui rendre compte des affaires de l'État comme au roi lui-même. Ce fut, dit l'historien des *Mystères du Palais*, le coup de foudre pour les ministres, presque tous ennemis du prince et de Fénelon. Quelle chute pour de tels hommes, ajoute-t-il, que d'avoir à compter avec un prince qui n'avait plus rien entre le trône et lui., qui était capable, éclairé, d'un esprit juste et supérieur ; qui pesait tout au poids de sa conscience, et qui, de plus, était secrètement en confiance d'âme et de cœur avec Fénelon !

Ce changement était l'œuvre de Mme de Maintenon, à qui le jeune prince, conseillé par Fénelon, avait témoigné une déférence flatteuse pour son amour-propre et rassurante pour son avenir. Elle avait senti, à travers la mort du dauphin, le frisson d'un règne futur. Pour s'assurer éventuellement une prolongation d'influence, elle voulait acheter la reconnaissance du successeur. Elle avait passé, le lendemain des funérailles du dauphin, dans le parti qu'elle avait tenu jusque-là écarté de la faveur. Le roi, qui ne pensait plus que par elle, sembla préparer lui-même la transition de sa tombe au trône de son petit-fils.

XII.

Fénelon, relevé de son découragement par cette main de la mort qu'il prit pour la main de Dieu, jeta un cri de délivrance et de joie sévère vers son élève. Dieu, lui écrivait-il, vient de frapper un grand coup ! mais sa main est souvent miséricordieuse jusque dans ses coups les plus rigoureux. Ce spectacle affligeant est donné au monde pour montrer aux hommes éblouis combien les princes, si grands en apparence, sont petits en réalité. Heureux ceux qui n'ont jamais regardé leur autorité que comme un dépôt qui leur est confié pour le seul bien des peuples ! Il est temps de se faire aimer, craindre, estimer ! Il faut de plus en plus tâcher de plaire au roi, de s'insinuer dans son cœur, de lui faire sentir un attachement sans bornes, de le ménager, de le soulager par des assiduités et des complaisances convenables. Il faut devenir le conseil du roi, le père des peuples, la consolation des opprimés, la ressource des malheureux, l'appui de la nation.... Écarter les flatteurs, distinguer le mérite, le chercher, le prévenir, apprendre à le mettre en œuvre ; se rendre supérieur à tous.... Il faut vouloir être le père, et non le maître ; il ne faut pas que tous soient à un seul, mais un seul à tous pour faire leur bonheur.

Ces conseils directs de Fénelon étaient commentés tous les jours par les avis plus intimes qu'il faisait parvenir au prince par ses deux amis, le duc de Beauvilliers et le duc de Chevreuse.

Qu'il détrompe le public, leur écrit Fénelon, sur les petitesse de piété scrupuleuse qu'on lui impute ; qu'il soit sévère pour lui-même en son particulier, mais qu'il ne fasse point craindre à la cour une réforme sévère dont le monde n'est pas capable. ne doit dire que ce qu'on peut porter : point de puérités ni de minuties en religion.... On apprend plus à gouverner les hommes en les étudiant qu'en étudiant les livres !

XIII.

Le palais jusque-là désert de Fénelon à Cambrai devint le vestibule de la faveur. Les courtisans et les ambitieux, qui s'étaient écartés douze ans, comme d'une contagion, de la disgrâce de Fénelon, y accoururent sous tous les prétextes. Chacun voulait prendre les gages du crédit futur. Il reçut tout le monde avec cette grâce naturelle qui le faisait régner par anticipation sur les cœurs : il régnait en effet déjà dans ses pensées.

Les mémoires sur le gouvernement qu'il adressait par le duc de Chevreuse au dauphin, étaient une constitution tout entière de la monarchie. Ses réformes politiques avaient passé de la poésie dans la réalité ; mais elles s'y étaient dépouillées des chimères qui les décréditaient dans le *Télémaque*, et elles y portaient l'empreinte de la maturité, de la réflexion et de la pratique. Le saint était devenu ministre, et le porte homme d'État. On y trouve tout ce qui s'est accompli, tenté ou préparé depuis pour l'amélioration du sort des peuples :

Le service militaire réduit à cinq ans de présence sous les drapeaux ;

Les pensions aux invalides servies dans leurs familles pour être dépensées dans leurs villages ; au lieu d'être dilapidées dans l'oisiveté et dans la débauche du palais des Invalides dans la capitale ;

Jamais de guerre générale contre toute l'Europe ;
Un système d'alliances variant avec les intérêts légitimes de la patrie ;
Un état régulier et public des recettes et des dépenses de l'État ;
Une assiette fixe et cadastrée des impôts, le vote et la répartition de ces subsides par les représentants des provinces ;
Des assemblées provinciales ;
La suppression de la survivance et de l'hérédité des fonctions ;
Les états généraux du royaume convertis en assemblées nationales ;
La noblesse dépouillée de tout privilège et de toute autorité féodale, réduite à une illustration consacrée par le titre de la famille ;
La justice gratuite et non héréditaire ;
La liberté réglée de commercer ;
L'encouragement aux manufactures ;
Les monts-de-piété, les caisses d'épargne ;
Le sol français ouvert de plein droit à tous les étrangers qui voudraient s'y naturaliser ;
Les propriétés de l'Église imposées au profit de l'État ;
Les évêques et les ministres du culte élus par leurs pairs ou par leur peuple ;
La liberté des cultes ;
L'abstention du pouvoir civil dans la conscience du citoyen, etc.

Tels étaient les plans tout prêts de Fénelon pour le moment qui l'appellerait au ministère. Si le duc de Bourgogne avait vécu, et si Fénelon avait conservé sur lui l'ascendant que tant d'années d'absence avaient respecté, 1789 aurait commencé en 1715, et la monarchie, réformée, n'eût été que la république chrétienne avec une tête.

Mais il n'est jamais donné à un seul homme de devancer un peuple. La Providence allait renverser dans la tombe prématurée du prince les idées, les plans, les vertus, les rêves, l'ambition, l'espoir et la vie du philosophe.

XIV.

Un vent de mort soufflait sur la famille royale ; tout tombait d'avance autour de Louis XIV, prêt à tomber. La duchesse de Bourgogne, les délices de la cour et la passion de son mari, inopinément frappée, entraîna son mari au tombeau. Le coup fut aussi prompt que terrible. Fénelon n'eut pas le temps d'y préparer son cœur ; il apprit presque en même temps la maladie et la mort de son élève. Cet élève était devenu la perspective de la France ; elle attendait son règne comme celui de la vertu et de la félicité publique. Fénelon avait corrigé et achevé dans cette âme l'œuvre ébauchée par la nature d'un prince accompli.

Quel amour du bien s'écrie le moins adulateur des historiens ; quel dépouillement de soi-même ! quelle pureté d'intention ! quels effets de la divinité dans cette âme candide, simple et forte, qui, autant qu'il est donné à l'homme

ici-bas, en avait conservé l'empreinte ! quels vifs élans d'actions de grâce dans l'agonie, d'être préservé du sceptre et des comptes qu'il en faut rendre ! quel ardent amour de Dieu ! quel perçant regard sur son néant ! quelle magnifique idée de l'infinie miséricorde ! quelle confiance tempérée ! quelle sage paix ! quelle invincible patience ! quelle douceur ! quelle charité pure qui le pressait d'aller à Dieu !... La France enfin tombe sous ce dernier châtiment ; Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritait pas : la terre n'en était pas digne !...

Or, ce prince, ces vertus, ces saintetés, ces espérances montrées et perdues, c'était Fénelon qui les avait faites ! C'était le maître qui disparaissait dans le disciple ; c'était Fénelon qui mourait avec le duc de Bourgogne.

Il ne laissa échapper qu'un mot : **Tous mes liens sont rompus... rien ne n'attache plus à la terre !...** Sa vie, en effet, était désormais sans mobile, il en avait perdu le but. Ce règne qu'il avait rêvé pour le genre humain était enseveli avec le Germanicus de la France : **Il l'a montré au monde, et il l'a détruit**, écrit-il quelques semaines après au duc de Chevreuse, confident de ses larmes. **Je suis frappé d'horreur, et malade sans maladie, de saisissement.** En pleurant le prince mort, je m'alarme pour les vivants. Il faut que le roi fasse la paix. Si nous allions tomber dans les orages d'une minorité ! Sans mère, sans régent, avec une guerre malheureuse au dehors, tout épuisé au dedans !... Je donnerais ma vie, non-seulement pour l'État, mais encore pour les enfants de notre cher prince, qui vit plus en moi encore que pendant sa vie. Il conseillait avec passion au duc de Beauvilliers d'aller entretenir Mme de Maintenon de la nécessité urgente pour le roi de former un conseil de gouvernement à la tête duquel seraient ses vertueux amis. **J'espère peu, dit-il, de cette favorite surannée, pleine des ombrages, des jalousies, des petitesesses, des aversions, des dépités et des finesses de femmes ; mais enfin Dieu se sert de tout !** Il conjure le duc de Chevreuse de ne pas refuser, par une funeste modestie, d'entrer dans le conseil de régence. Ce gouvernement, composé de ceux qu'il inspirait depuis tant d'années, aurait été encore celui du duc de Bourgogne. Fénelon poursuivait le rêve de sa vie pour le bonheur des peuples jusque dans le Sépulcre du prince pour lequel il avait rêvé ; il voulait le faire régner après sa mort. Dans cette pensée qui le travailla jusqu'à la fin, il tremblait que le roi ne découvrit dans les papiers du duc de Bourgogne un écrit qui aurait paru à ce prince un crime plus impardonnable que le *Télémaque* : c'était la *Direction pour la conscience d'un roi* ; code de piété, de tolérance, de devoir envers les peuples, dont chaque ligne était une accusation contre l'égoïsme, l'intolérance, la gloire onéreuse et personnelle de Louis XIV. Les amis de Fénelon avaient fait disparaître ce manuscrit des papiers de son petit-fils.

XV.

biais la mort des deux amis de Fénelon, le duc de Chevreuse et le duc de Beauvilliers, fit écrouler cette dernière chimère du bien public. La sainte ambition de leur ami mourut enfin avec eux. Fénelon détourna ses regards des décadences et des calamités du règne qui finissait, et il se tourna tout entier aux pensées immortelles. Ses écrits et ses correspondances de cette époque portent tous l'empreinte de cette mélancolie qui, dans les hommes du siècle, n'est que le découragement d'une vie trompée, qui, dans les hommes de foi, n'est que le déplacement de leurs espérances d'ici-bas là-haut. Il écrivit, comme Socrate

discourut à sa dernière heure, sur l'immortalité de l'âme. L'amitié du moins lui restait : il en perdit la meilleure part avec l'abbé de Langeron, le disciple, le confident, le soutien de son cœur dans toutes les fortunes. L'abbé de Langeron expira dans les bras de son maître. Ah ! je n'ai pas la force que vous me supposez, écrivait Fénelon à un ami commun qui le félicitait de ne pas sentir à travers sa piété les tristesses des séparations humaines ; j'avoue que je me suis pleuré moi-même en pleurant mon ami. Il me reste une espèce de langueur intérieure ; je ne me console que par la lassitude de la douleur. Au reste, ce cher ami est mort avec une vue de sa fin si claire et si douce, que vous en auriez été attendri. Lors même que ses idées se brouillaient un peu, ses sentiments étaient tous d'espérance, de patience, d'abandon entre les mains de Dieu. Je vous raconte tout ceci pour ne pas vous affliger de ma tristesse sans vous représenter en même temps cette joie de la foi, dans la douleur dont parle saint Augustin, et que Dieu m'a fait sentir dans cette occasion. Dieu a fait sa volonté, il a préféré le bonheur de mon ami à ce qui était ici-bas ma consolation ! Je lui offrais celui que je tremblais de perdre !...

Je ne vis plus que d'amitié, s'écrie-t-il ailleurs en revenant sur cette perte, et ce sera l'amitié qui me fera mourir ! Mais nous retrouverons bientôt tout ce que nous semblons perdre ; encore un peu de temps, et il n'y aura plus à pleurer !

XVI.

Une fièvre dont la cause était dans l'âme le saisit le premier jour de l'année 1715 ; elle consuma en six jours le peu de vie que les années, le travail et la douleur avaient épargné dans ce cœur qui avait tout prodigué aux hommes. Il mourut en saint et en poète, en se faisant lire dans les cantiques sacrés les hymnes les plus sublimes et les plus douces, qui emportaient à la fois son âme et son imagination au ciel. Répétez-moi encore ce passage, disait-il, en savourant ces chants de l'espérance, à son lecteur ! Encore, encore ! Jamais assez de ces divines paroles ! reprenait-il quand on se taisait, parce qu'on le croyait endormi. Il était insatiable de cet avant-goût d'immortalité. Seigneur, s'écria-t-il une fois, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse point le travail du reste du jour ; faites votre volonté ! Ces paroles affligèrent les assistants, et l'abbé de Chantérac, son premier et son dernier ami, lui dit : Mais pourquoi nous quittez-vous ? dans cette désolation, à qui nous laissez-vous ? Peut-être que les bêtes féroces vont venir ravager votre petit troupeau ! Il ne répondit que par un regard tendre et par un soupir. Il expira doucement le matin de la nuit suivante, dans une résignation semblable à la, dans la prière et dans l'amitié.

L'abbé de Chantérac, comme s'il n'eût eu plus rien à faire sur la terre après la mort de celui pour lequel il avait uniquement vécu, expira de douleur après les funérailles de son ami. La France entière porta dans son âme le deuil de son poète et de son saint. Louis XIV lui-même sembla s'apercevoir à la fin, mais trop tard, qu'une grande âme manquait à son empire, et une grande force à sa vieillesse. Voilà, s'écria-t-il, un homme qui aurait pu être bien nécessaire dans les désastres dont mon royaume va être frappé ! Vain regret posthume, qui n'apprécie le génie qu'éteint, et la vertu que dans la tombe !

XVII.

Ainsi vécut et mourut Fénelon. Son nom est resté populaire et plus immortel encore que ses œuvres, parce qu'il répandit plus d'aine, encore que de génie dans ses ouvrages et dans son siècle. Ce qu'on adore en lui, c'est lui-même. Son nom est son immortalité. Les hommes sont plus justes qu'on ne croit dans leur rétribution, Fénelon aima, ce fut son génie ; il fut aimé, ce sera sa gloire. De tous les grands hommes de ce grand siècle de Louis XIV, aucun n'a laissé une mission si douce à regarder : il y a de la tendresse dans l'accent de tout homme qui parle de cet homme. Sa poésie enchante notre enfance, sa religion respire la douceur de l'agneau, symbole du Christ ; sa politique même n'a que les erreurs et les illusions de l'amour trompé ; sa vie tout entière est le poème de l'homme de bien aux prises avec les impossibilités des temps.

Il n'a rien opéré, dit-on, des biens qu'il méditait de faire. Il a fait plus : il en a donné l'idée ; il a appliqué dans sa pensée son évangile à la société ; il a voulu le règne de Dieu sur la terre ; il a enseigné aux mis les droits sacrés de l'homme en enseignant aux peuples les devoirs du citoyen. Il a eu la soif de l'égalité chrétienne, de la liberté réglée, de la justice, de la morale, de la charité dans les rapports des gouvernants avec les peuples, des peuples avec les gouvernants ; il a été le tribun de la vertu, le prophète de l'amélioration sociale. Qu'a-t-il fait ainsi, dit-on encore ? Il a versé son âme dans l'âme de deux siècles. Il a adouci et christianisé le génie de la France. Quelquefois le poète de la chimère, mais toujours le poète de la charité. La conscience lui doit une vertu de plus, la tolérance ; les trônes un devoir de plus, l'amour des peuples ; les républiques une gloire de plus, l'humanité. La France a eu des génies plus mâles, elle n'en a eu aucun d'aussi tendre. Si le génie avait un sexe, on dirait que Fénelon a eu l'imagination d'une femme pour rêver le ciel, et son âme pour aimer la terre. Quand on prononce son nom ou quand on ouvre son livre, chacun croit voir sa figure ; on croit entendre la voix d'un ami. Y a-t-il une gloire qui surpasse en élévation et en solidité tant d'amour ?

Quand on voudra faire son épitaphe, on pourra l'écrire en ces mots :

Quelques hommes ont fait craindre ou briller davantage la France ; aucun ne la fit plus aimer des nations.

FIN DE L'OUVRAGE